

Casa vit mal son stress hydrique

*L'eau, quand elle daigne couler des robinets de la métropole
et région, est souvent d'une couleur et d'un goût douteux*



Panique diplomatique à Alger



L'Ukraine pour confirmer Les Lionceaux de l'Atlas décidés à rester sur leur élan



Mahmoud Al Habbash : *Le soutien de SM le Roi à la cause palestinienne est constant et indéfectible*

Actualité



Le soutien de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, à la cause palestinienne est "constant et indéfectible", a affirmé Mahmoud Al Habbash, conseiller du président palestinien.

Dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône, M. Al Habbash a souli-

gné que le raffermissement des relations fraternelles maroco-palestiniennes, profondément ancrées dans l'histoire, et la cause palestinienne ont toujours été une priorité de la politique étrangère marocaine sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI.

Mettant en exergue le rôle majeur joué par le Comité Al Qods, relevant de l'Organisation de la coopération islamique, le haut responsable palestinien a salué les efforts remarquables et précieux du Royaume en faveur de la cause palestinienne.

M. Al Habbash a, dans ce cadre, mis en avant l'appui constant du Maroc à la cause palestinienne dans les forums internationaux "que nous apprécions", se félicitant de la communication permanente entre SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods et M. Mahmoud Abbas, président de l'État de Palestine, pour coordonner les positions et renforcer la coopération dans divers domaines au service du peuple palestinien.

Il a aussi soutenu que le Royaume du Maroc a, de tout temps, apporté son appui à la cause palestinienne, en mettant à contribution ses relations diplomatiques pour défendre cette question.

M. Al Habbash a, par ailleurs, souligné que les Maqdessis apprécient énormément les projets mis en œuvre par l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif et le soutien qu'elle leur apporte dans divers domaines, comme le logement, la santé et l'éducation.

Tenue à Rabat de réunions de haut niveau sur le projet stratégique du Gazoduc Africain Atlantique Nigeria-Maroc



Des réunions de travail de haut niveau sur le projet stratégique du Gazoduc Africain Atlantique Nigeria-Maroc ont été tenues, du 15 au 19 juillet à Rabat, entre l'ensemble des pays traversés et les représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), indique l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM).

Les délégations des pays traversés, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la République de Guinée, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, la Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Nigeria, étaient présidées par les directeurs généraux de leurs sociétés nationales pétrolières respectives, la CEDEAO était représentée par Sediko Douka, Commissaire chargé de l'énergie et l'AGAO (Autorité du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest) était représentée par Chafari Hanawa, directrice générale, fait savoir l'Office dans un communiqué.

Ont également participé à ces réunions des représentants du ministère de la Transition énergétique, du mi-

nistère des Affaires étrangères, de la Direction générale des impôts (DGI), de l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII), ainsi que de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), de l'OCP et de MASEN, ajoute la même source. Ces réunions ont permis, notamment, d'acter la finalisation des études d'avant-projet détaillées (FEED), de présenter l'état d'avancement des études environnementales et sociales. Les délégations ont également progressé dans la finalisation du futur Accord Intergouvernemental (IGA) et de l'accord hôte de chaque pays (HGA).

À l'issue de ces réunions, les directeurs généraux des sociétés nationales ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès réalisés et ont réaffirmé leur engagement ferme à soutenir ce projet stratégique, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et l'ancien Président nigérian, soulignant les avantages énergétiques, économiques et sociaux considérables attendus pour la région.

À rebrousse-poil

Panique diplomatique à Alger



Par Mehdi Ouassat

Il est scandaleux de constater comment certains pays, englués dans leurs propres mythes, réagissent aux mouvements inévitables de l'histoire. L'Algérie, prétendant avoir été informée par la France de son intention de faire un pas en avant sur la question de la marocanité du Sahara, a cru bon de devancer l'annonce officielle de Paris, comme pour donner un semblant de contrôle sur une situation qui, de toute évidence, lui échappe. Dans un accès de rage et de colère, le ministère des Affaires étrangères algérien a publié un communiqué, empreint de menaces à peine voilées, pour dénoncer «l'intention de Paris de soutenir le plan d'autonomie marocain».

Mais prenons un instant pour examiner cette tempête dans un verre d'eau. Depuis 2007, la France a toujours manifesté un soutien clair et constant au plan d'autonomie marocain. Rien de nouveau sous le soleil de Rabat. Ce qui semble toutefois inédit, c'est l'intensité de la réaction algérienne qui trahit une nervosité grandissante, une peur panique de voir la marocanité du Sahara enfin reconnue de façon officielle par Paris. Un cauchemar éveillé pour la diplomatie algérienne qui semble de plus en plus isolée sur la scène internationale, incapable de s'adapter aux nouvelles réalités géopolitiques.

Il faut dire qu'une telle avancée dans la ligne politique de la diplomatie française, aussi inéluctable soit-elle, serait une pilule amère à avaler pour l'Algérie. Le ton colérique et menaçant adopté par le ministère des Affaires étrangères pour faire savoir que «le gouvernement algérien tirera toutes les conséquences qui découlent de cette décision» en est la preuve parfaite. Une réaction excessive qui fait écho aux récentes tensions avec Madrid et qui se sont soldées par un échec retentissant pour Alger. Il est à se demander si la diplomatie algérienne ne tire jamais de leçons de ses propres déconvenues.

Son fameux communiqué, retiré quelques heures seulement après sa publication, témoigne, par ailleurs, de la contradiction profonde du discours officiel algérien, oscillant entre revendications avec un semblant d'objectivité et réactions hystériques. D'un côté, l'Algérie affirme ne pas être impliquée dans le conflit, de l'autre, elle réagit violemment à toute avancée diplomatique en faveur du Maroc. Chaque nouvelle reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, chaque annonce de soutien au plan marocain d'autonomie – qu'il s'agisse des États-Unis en 2020, de l'Espagne et de l'Allemagne en 2022 ou de la France aujourd'hui – suscite une colère disproportionnée. Cette ambiguïté persistante ne fait que trahir l'anxiété d'un régime confronté à une réalité de plus en plus inconfortable.

Si de nombreux poids lourds du consensus international appuient désormais clairement la position marocaine, l'Algérie, elle, semble s'accrocher à des rêves d'un autre âge. Elle préfère s'enfermer dans un déni systématique et un aveuglement délibéré, alors que le monde avance vers la seule base crédible et sérieuse pour résoudre le différend artificiel autour du Sahara marocain.

En effet, pendant que la diplomatie algérienne tempête, le vent de l'histoire souffle en faveur du Maroc. Le Royaume avance sereinement vers une solution durable pour son Sahara. Alger n'a d'autre choix que d'embrasser, tôt ou tard, une réalité où le pragmatisme, la collaboration et le dialogue prennent le pas sur les vieilles rancœurs. Le monde évolue, et il est grand temps que l'Algérie le rejoigne. Il en va de la stabilité et du développement de toute la région.

Casa vit mal son stress hydrique

L'eau, quand elle daigne couler des robinets de la métropole et région, est souvent d'une couleur et d'un goût douteux



Les habitants de Casablanca, métropole vibrante et poumon économique du Maroc, se retrouvent confrontés à une crise inquiétante. L'eau, cette ressource vitale, devient pour eux un luxe inabordable. Leur quotidien est rythmé de coupures fréquentes et prolongées de l'approvisionnement en eau potable. Une situation qui perdure depuis des mois, plongeant la ville et ses régions voisines dans une angoisse permanente.

Les interruptions de distribution d'eau à Casablanca ne sont pas seulement fréquentes, mais aussi imprévisibles et prennent les citoyens au dépourvu. Sans préavis, des quartiers entiers se retrouvent privés de cette ressource essentielle, pendant des heures voire des jours, forçant les résidents à improviser pour assurer leur survie quotidienne. La situation est exacerbée par la chaleur estivale, rendant la privation d'eau encore plus insupportable.

Ce constat révèle non seulement une incapacité flagrante à gérer une ressource vitale, mais aussi un manque de respect manifeste envers les habitants de cette ville et de ses régions avoisinantes. En plus de priver des milliers de familles d'une nécessité aussi élémentaire que l'eau potable, les autorités locales omettent, par pure négligence ou par un mépris assumé, d'informer les habitants des coupures programmées.

Les rares fois où les responsables daignent communiquer, c'est pour offrir des

promesses creuses et des solutions illusives. On nous parle de projets ambitieux et de plans à long terme, mais dans l'immédiat, rien ne change. L'eau continue de manquer, les robinets restent à sec et les citoyens se sentent de plus en plus abandonnés. Ce décalage entre les discours officiels et la réalité sur le terrain est non seulement frustrant mais aussi profondément insultant.

Lorsque l'eau finit par couler des robinets, souvent à débit réduit, elle est généralement loin d'être potable. Les Casablancais rapportent des changements de couleur, d'odeur et de goût, des signes

“
La gestion de l'eau dans la plus grande ville du Maroc souffre de problèmes structurels profonds, allant d'une infrastructure obsolète à une mauvaise planification urbaine, en passant par une absence de vision stratégique à long terme”

particulièrement inquiétants. La population craint, à juste titre, les risques sanitaires liés à l'utilisation d'une eau potentiellement contaminée.

Face à cette situation, les habitants de Casablanca et des villes environnantes ne cachent plus leur exaspération. Les réseaux sociaux se sont transformés en tribunes publiques où les citoyens, poussés à bout, dénoncent l'incurie des autorités. Les commentaires affluent, mettant en lumière l'indignation et la frustration d'une population qui se sent délaissée. Des régions comme Had Soualem, Sidi Rahal, Bir Jdid, Sidi Bennour, El Jadida, Berrechid, Bouznika et Settat, en plus de certains quartiers de Casablanca, tous touchés par cette crise, voient leurs habitants perdre patience.

Les experts en eau et en environnement pointent du doigt la baisse dramatique des niveaux d'eau du barrage Al Massira qui alimente le sud de Casablanca et les villes avoisinantes. Certes, les autorités ont tenté d'instaurer des mesures de rationnement, mais les efforts semblent totalement dérisoires face à l'ampleur de la crise.

Bien qu'ambitieux, le projet d'interconnexion entre le bassin du Sebou et celui du Bouregreg qui alimente plusieurs régions de Casablanca peine à apporter des solutions immédiates et tangibles. Quant au projet de liaison hydraulique entre le nord et le sud de la capitale économique, il semble, selon plusieurs spé-

cialistes, inadapté à l'ampleur de la crise.

Cette situation de pénurie d'eau à Casablanca et dans ses environs n'est pas un simple problème passager. Elle n'est également pas le résultat exclusif de la sécheresse. La gestion de l'eau dans la plus grande ville du Maroc souffre de problèmes structurels profonds, allant d'une infrastructure obsolète à une mauvaise planification urbaine, en passant par une absence de vision stratégique à long terme. La consommation domestique, souvent pointée du doigt, ne représente qu'une infime partie du problème. C'est un système entier qui est à repenser, avec une urgence accrue face aux défis climatiques à venir. Des investissements massifs dans les infrastructures, une meilleure gestion des ressources existantes et une sensibilisation accrue à la consommation responsable sont autant de mesures nécessaires pour éviter que Casablanca ne se retrouve à sec.

Le cri de colère des Casablancais sur les réseaux sociaux est, en effet, un appel urgent à l'action. Les citoyens n'en peuvent plus d'être les victimes d'une gestion calamiteuse. L'accès à l'eau est un droit fondamental et ne doit en aucun cas être compromis par des politiques inefficaces. Les gens ont le droit de vivre sans craindre pour leur santé à cause d'une eau de mauvaise qualité et sans être contraints de subir des interruptions fréquentes de l'approvisionnement.

Mehdi Ouassat



Vague de chaleur

21 décès à Béni Mellal

21 décès, en majorité des personnes âgées ou souffrantes de maladies chroniques, ont été enregistrés, mercredi au Centre Hospitalier Régional de Béni Mellal, suite à la hausse des températures, a annoncé la direction régionale de la Santé et de la Protection sociale de Béni Mellal-Khénifra.

Dans un communiqué, la direction régionale fait état de 4 décès survenus hors de l'établissement hospitalier et de 17 décès hospitaliers, notant que la majorité des

personnes ayant perdu la vie souffraient de maladies chroniques, ou étaient âgées.

La hausse des températures a provoqué la détérioration de l'état de santé des victimes, entraînant leur décès, précise-t-on. La direction régionale de la Santé et de la Protection sociale appelle, par ailleurs, l'ensemble des citoyens dans la région à faire preuve de vigilance et à éviter de s'exposer au soleil notamment durant les heures de pic de chaleur et à consulter les

services de santé en cas de besoin.

Aussi, la direction régionale de la Santé et de la Protection sociale demeure à la disposition des organes de presse de la région pour tout complément d'information à ce sujet, selon la même source. La direction régionale de la Santé et de la Protection sociale avait ouvert une enquête suite à la diffusion d'informations faisant état de morts subites enregistrées aux urgences de l'Hôpital régional de Béni Mellal en raison de la hausse des températures, ajoute le communiqué.

Les moyens de protection des enfants contre l'exploitation sur internet au centre d'une journée d'étude à Rabat

Les moyens de protection des enfants contre l'exploitation sur internet ont été au centre d'une journée de communication, organisée jeudi à Rabat, à l'initiative de la Commission nationale de coordination des mesures de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains (CNCLT), à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la traite des êtres humains et de la campagne "Cœur bleu" de l'ONU.

Organisée en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et avec le soutien de l'Union européenne sous le thème "Faisons de la protection de nos enfants contre l'exploitation sur Internet une priorité", en harmonie avec le thème de la campagne des Nations Unies de cette année "Ne laissons aucun enfant de côté dans la lutte contre la traite des êtres humains", cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le CNCLT à travers la sensibilisation aux dangers pour les enfants et les adolescents dans l'espace numérique, dans le cadre de l'activation du Plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains 2023-2030.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi a souligné que la traite des êtres humains fait partie des crimes les plus graves attentant à l'humanité qui requiert un examen approfondi sur le plan juridique selon des textes spécifiques, insistant sur l'importance d'approfondir la formation sur la notion de la traite des êtres humains.

La traite des êtres humains fait partie des crimes qui se propagent en fonction du développement continu des nouvelles technologies telles que les réseaux sociaux et l'IA, a-t-il expliqué, mettant l'accent sur la nécessité de redoubler de vigilance, de gérer de manière intelligente ce crime et d'établir un cadre juridique à même de contribuer à lutter contre ce fléau, en particulier parmi les enfants.

De son côté, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a mis en garde contre la traite des êtres humains notamment l'exploitation sur internet des enfants



qui constitue une grande menace à la sécurité et la stabilité de la société, soulignant que le ministère joue un rôle essentiel dans la sensibilisation des jeunes.

Dans une déclaration lue en son nom par la directrice de l'enfance et des affaires féminines du ministère, Kaoutar Mansouri, le ministre a ajouté que dans le cadre de son engagement à lutter contre ce fléau, son département mobilise ses infrastructures conséquentes pour la jeunesse, l'enfance et les affaires féminines, faisant état de l'existence de 1500 centres englobant des maisons de jeunes, des colonies de vacances, des clubs dédiés aux femmes et des centres de protection de l'enfance.

Pour sa part, la vice-Présidente de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE), Ghizlane Benjelloun, a souligné l'impératif dans ce contexte actuel caractérisé par la croissance accélérée du numérique et l'accès libre des enfants à l'espace numérique de conjuguer les efforts et de coordonner les initiatives des partenaires nationaux et internationaux en matière de protection de l'enfant.

Conscient de l'importance de protéger

les enfants de tout risque de violation de leurs droits et en droite ligne avec les Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant la protection des droits de l'enfant et l'engagement résolu de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'ONDE, l'Observatoire a entrepris plusieurs initiatives et activités visant à protéger, soutenir et accompagner de manière proactive les enfants en situation de vulnérabilité, en harmonie avec les différentes stratégies nationales y afférentes, en particulier "le Plan National de Lutte et de Prévention contre la Traite des êtres humains", a déclaré Mme Benjelloun.

Pour sa part, la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Maroc, Nathalie Fustier, a fait observer que ce crime transnational lucratif constitue une violation des droits humains, engendrant d'immenses souffrances et un coût humain, social, sécuritaire et économique exorbitant, signalant l'évolution inquiétante de ce phénomène en lien avec l'exploitation des technologies numériques.

Quant à l'Ambassadrice de l'Union

Européenne au Maroc, Patricia Llombart Cussaca, elle a indiqué que cette campagne vise à mobiliser l'opinion publique contre la traite des êtres humains et à encourager l'ensemble des citoyens à s'impliquer et soutenir la lutte contre ce crime abominable, faisant état d'environ 27 millions de personnes victimes du fléau à travers le monde.

Et de noter que l'exploitation sexuelle, la criminalité forcée, la mendicité forcée, le mariage forcé et l'exploitation par le travail figurent parmi les abus les plus communs contre les enfants, relevant que le digital en tant que nouveau front entraîne une augmentation inquiétante des cas d'exploitation sexuelle de mineurs, y inclus en ligne.

Cette rencontre a été marquée par la projection en avant-première d'un film destiné aux enfants ainsi qu'à leurs parents, la présentation de bandes dessinées de sensibilisation et de prévention de la traite des personnes ciblant les enfants, la remise de valises pédagogiques et par un hommage rendu aux partenaires de la campagne "Cœur bleu".

Crédibilité des annonces et management intégré des risques

Horizons



« Il m'arrive souvent au cours de cet étrange voyage, à cause de la fatigue, ou lorsque j'ai beaucoup bu, que tout devienne flou : plus rien d'hier; plus un seul visage n'est là. C'est une grande frayeur et, aussi une tristesse... Fort heureusement le réel vous remet les idées en place... » 1

Management des initiatives et annonces

Les initiatives de création de la valeur et bienfaits, qu'ils soient des projets ou programmes, sont devenues complexes et impliquent de plus en plus de parties prenantes. Engager ces derniers revient à communiquer convenablement et pertinemment tout au long de la durée de ces initiatives. Cependant l'écart entre ce qui est annoncé en termes de budget, délai et réalisation des bienfaits et ce qui est effectivement réalisé est la principale source d'incobérence dans les annonces. Cela pourrait mener au désengagement des parties prenantes à court terme et à la perte de leur confiance à terme.

En effet, les annonces programmées sont l'objet d'incertitudes de toutes sortes et ne pourraient jamais être prises comme argent comptant. Pour garder une transparence et assurer la cohérence dans les engagements, il serait judicieux d'accompagner toute annonce du degré d'incertitude qu'elle recèle, le quan-

tifier dans la mesure du possible en adoptant une démarche intégrée de management des risques.

Management intégré des risques : défis et utilité

Les plus grands défis que pose le management des risques et qu'il exige plus de transparence et d'honnêteté avec soi-même et avec les autres. Il faudrait questionner toutes les hypothèses, les mettre à jour, revisiter les présupposés et les croyances non validées. Dans ce cadre, je fais référence à cette citation inspirante de Michel Foucault : « Ces formes prélabiles de continuité, toutes ces synthèses qu'on ne problématise pas et qu'on laisse valoir de plein droit, il faut donc les tenir en suspens. Non point, certes, de les récuser définitivement, mais secouer la quiétude avec laquelle on les accepte; montrer qu'elles ne vont pas de soi, qu'elles sont toujours l'effet d'une construction dont il s'agit de connaître les règles et de contrôler les justifications. » 2 Une tâche qui n'est pas toujours aisée, mais elle permet de dégager tout le potentiel de la situation.

Par ailleurs, plus l'appétence aux risques des principales parties prenantes est faible, plus l'incertitude devrait être maîtrisée. Les défis sont plus accentués et l'effort nécessaire pour maîtriser davantage les risques est consé-

quent. Plus de proactivité est nécessaire afin de suivre les signaux de déclenchement des risques aussi faibles soient-ils, et mettre en œuvre les réponses adéquates en cas de nécessité. Ce qui revient à gérer le futur de l'initiative avant que les aléas du futur la gèrent.

Adopter une démarche intégrée de management des risques aide à concevoir les initiatives sur des bases plus solides et plus réalistes. Les écarts réalisations/annonces seront minimisés, l'engagement des parties prenantes sera plus facile étant donné qu'elles-mêmes auraient fait des attentes plus réalistes. L'autre utilité de la démarche est qu'elle permet d'exploiter tout le potentiel d'opportunités dès qu'elles se présentent.

L'initiative est intrinsèquement risquée

Les outils et bonnes pratiques de management des risques ne font pas défaut. Néanmoins, si l'identification des risques, leur analyse et la préparation des plans de réponse individuels pour chaque risque sont aisées, la maîtrise de l'impact cumulé de ces risques ainsi que leur interaction n'est pas toujours traitée avec la minutie nécessaire. L'impact cumulé des risques est plus énorme qu'on le peut imaginer. L'analyse ponctuelle mesure les effets de la variation d'un seul paramètre, alors qu'en réalité, de nombreux paramètres peuvent

changer simultanément et avoir un effet cumulatif. Les difficultés des technologies non approuvées peuvent, dans des cas, se joindre à des retards de livraison des composants sous-traités. Le succès de l'initiative se trouverait sérieusement questionné.

L'analyse intégrée des risques qui utilise des techniques statistiques pour prédire la probabilité d'exécuter avec succès une telle initiative en capturant l'effet cumulatif sur les projets ou les programmes devient de plus en plus une nécessité. C'est un moyen de vérifier si un programme/projet est budgétisé de manière réaliste, programmé dans un délai raisonnable et si ses résultats ont « les fortes chances » de se réaliser. Sans cette analyse, le budget ou le délai ne reflètera pas le degré d'incertitude et n'informerait pas sur le niveau de confiance qui pourrait lui être accordé. Les annonces sans information « les fortes chances » de leur réalisation si elles sont prises comme argent comptant seront source d'incohérence. Elles seront l'objet de grandes variations au futur.

Les décideurs ainsi que les personnes qui seront impactées manqueront d'informations pertinentes sur les coûts, le calendrier et les résultats escomptés, et n'auront pas d'idée claire et réaliste sur l'exécution de l'initiative ainsi que sur ses résultats. D'énormes écarts apparaîtront entre la budgétisation et l'engagement, d'une part et entre l'engagement et la réalisation, d'autre part, et les parties prenantes seront dans une situation de confusion. Leurs attentes ont été faites sur des bases non réalistes et aucune information sur les chances de réalisation de ces attentes ne leur a été donnée.

Il a été constaté qu'une budgétisation basée sur une estimation ajustée en fonction des risques est essentielle pour atteindre avec succès les objectifs d'une telle initiative. Les estimations de coûts, délais, et résultats sont des prévisions basées sur les meilleures informations disponibles à un instant donné. Les hypothèses concernant la disponibilité et la productivité des ressources, l'effort requis et la disponibilité des matériaux, entre autres, ne sont qu'hypothétiques. Les technologies non approuvées et les

livraisons des composants sous-traités peuvent prendre plus de temps que prévu. D'un autre côté, les opportunités peuvent inclure des améliorations de la productivité du travail, des techniques de production plus efficaces ou un calendrier accéléré d'activités simultanées. Pour tenir compte de tout cela, les menaces, les opportunités et l'incertitude sont intégrées pour estimer leur effet cumulatif. Cet effet est quantifié en termes d'impact et de probabilité et intégré aux estimations initiales.

Les outils d'analyse probabilistes supposent que les facteurs ont une valeur qui suit une distribution au lieu d'une valeur ponctuelle fixée. En tenant compte de la sommation totale de ses distributions, on pourrait réaliser la courbe de distribution cumulative qui en résulte et quantifier la probabilité associée à la fourchette des coûts possibles de l'initiative, des délais tenant compte de l'accumulation de tous les effets. Il en est de même pour les résultats.

Lors de la mise en œuvre de cette simulation, toute causalité identifiée peut être modélisée et un niveau de confiance globale est donné à chaque valeur du paramètre en jeu, budget, délais, résultat (V. Fig.). Dans ce cas on pourrait identifier « le niveau de confiance » en termes de probabilité. Pour assurer les meilleures chances de succès, le niveau de confiance devrait être supérieur à 50% des initiatives habituelles alors que les estimations des initiatives les plus risquées devraient être au niveau des centiles les plus élevés (60% à 90%). Il faudrait noter que ces estimations dépendent aussi de l'appétence aux risques des principales parties prenantes, exprimée sous forme de seuils de probabilité de succès pour chaque objectif. Autrement, donner des estimations de délais, de budgets ou des résultats sans aucune information sur l'incertitude que recèle l'initiative mènerait sûrement à des incohérences et toute incohérence est source de conflits d'interprétation.

Initiatives publiques et benchmark à l'échelle internationale

Le Government Accountability Office (GAO) 3 des États-Unis fournit des

lignes directrices détaillées pour l'élaboration d'estimations de coûts. Selon le « Cost Estimating and Assessment Guide », l'accent est mis sur l'utilisation d'un niveau de confiance, tel que T50 (probabilité de 50%) ou T80 (probabilité de 80%) signifiant qu'il y a une forte probabilité que l'estimation annoncée ne soit pas dépassée. Cette approche probabiliste aide à évaluer et à gérer les risques associés aux coûts et aux calendriers des projets. Au Royaume-Uni, l'Infrastructure and Projects Authority (IPA) 4 propose des directives sur l'estimation des coûts des grands projets. Elle recommande d'utiliser des techniques probabilistes pour élaborer des estimations de coûts et de délais. Plus précisément, elle suggère de fournir des estimations avec des niveaux de confiance tels que P50 (probabilité de 50%) pour les initiatives courantes et P90 (probabilité de 90%) pour les initiatives inhabituelles afin d'apprécier les chances de succès. En Australie, le ministère des Finances fournit des lignes directrices pour l'estimation des coûts des projets gouvernementaux. Elles recommandent d'utiliser une gamme de niveaux de confiance pour exprimer l'incertitude dans les estimations de coûts. Les niveaux couramment utilisés incluent P50 et P90, indiquant la probabilité que le coût réel ne dépasse pas l'estimation initiale. En Chine, les pratiques d'estimation de projet suivent souvent les directives de la China National Association of Engineering Consultants (CNAEC) 5. Ces pratiques intègrent généralement des évaluations probabilistes telles que T50 et T60 pour améliorer la précision des estimations du coût et du délai des projets.

L'approche intégrée de management des risques afin de quantifier les effets cumulés des différents risques est de plus en plus généralisée. Elle vise à améliorer l'exactitude et la fiabilité des estimations de coûts, de délais et de bienfaits annoncés.

Comment améliorer la fiabilité des annonces afin de construire la confiance

Le benchmark international montre que dans des pays tels que les USA, la Grande-Bretagne, l'Australie et en grande partie la Chine, le gouvernement exige une quantification de l'incertitude qui devrait être à des taux supérieurs à 50% selon la spécificité des risques des projets, avant de donner son accord au financement. Il serait opportun de s'en inspirer. Toute annonce future qu'elle soit d'engagement budgétaire, de délais ou de réalisation de bienfaits devrait être accompagnée de son niveau de fiabilité qui n'est autre que le niveau d'incertitude exprimé en probabilité de réalisation. Elle devrait être supérieure à 50%. Cette approche assure que les annonces liées aux initiatives auront les meilleures chances de réalisation et pousse vers plus de transparence.

Les citoyens sont généralement l'objet d'annonces soit dans le cadre des campagnes électorales, soit dans le cadre de préparation des budgets d'un exercice déterminé. Si dans le cadre des campagnes électorales des incertitudes pouvaient être tolérées, celles annoncées

dans le cadre d'un exercice budgétaire donné, pour un secteur donné, gagneraient à être accompagnées par une quantification de l'incertitude de réalisation. Les institutions locales telles que les régions et les communes gagneraient aussi à instaurer cette culture afin de mieux impacter le citoyen et assurer la durabilité de sa confiance. (Voir le tableau ci-dessous)

Il en est de même pour toute annonce d'investissement que cet investissement soit national ou de type IDE. Ces annonces devraient être entourées des informations nécessaires afin de mieux apprécier leur « chance de succès » en termes de délais, de consommation des budgets. Il en est de même pour la réalisation des bienfaits annoncés tels que le nombre d'emplois créés, le taux de transfert de technologie, entre autres.

L'approche intégrée de management des risques permet d'améliorer les taux de réalisation des initiatives. Un tel effort aiderait à s'approcher plus de la réalité des choses, minimiser les incohérences dans les annonces, anticiper les défis, leur préparer des plans d'action et les réaliser à temps. Cet effort préalable est en fait l'une des pierres angulaires sur lesquelles se construira le succès de ces initiatives, qui lui-même jetterait les bases d'une confiance durable des parties prenantes.

Dans un environnement où des annonces affluent de partout avec des engagements pris dans plusieurs domaines, il serait nécessaire de questionner la fiabilité de ces annonces. Pour se faire, il serait judicieux de les accompagner de leur niveau d'incertitude, par l'émetteur, tenir compte de leur niveau d'incertitude dans la perception des attentes.

Les bailleurs de fonds sont en avance dans ce sens. Ils exigent, de plus en plus, des informations concernant la quantification des « chances de succès ». On pourrait difficilement entamer une levée de fonds sans que le niveau d'incertitude ne soit quantifié.

Par Abderrazak HAMZAOUI

Email: hamzaoui@hame-na.net



- 1 Mathias Enard, Boussole
- 2 Michel Foucault, L'archéologie du savoir
- 3 US Government accountability office: Cost estimating and assessment guide, best practices for developing and managing program costs
- 4 IPA Infrastructure Projects Authority
- 5 China National Association of Engineering Consultants (CNAEC)

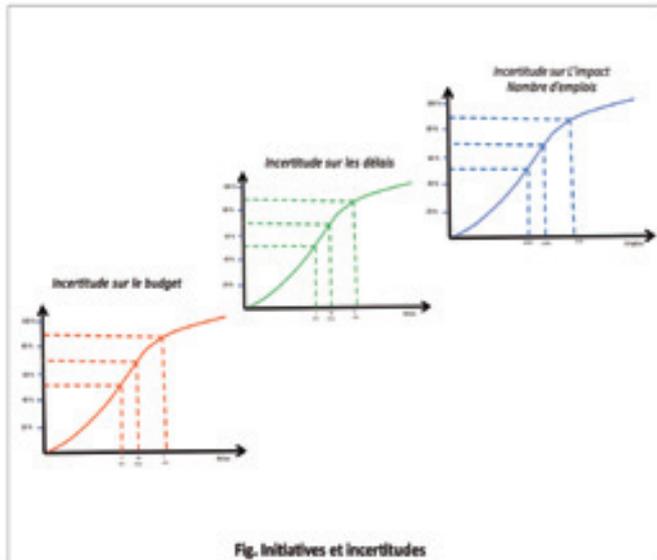


Fig. Initiatives et incertitudes

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | |
|----------------------------|------------------------|------------------------------|--------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------------|---------------------|
| BISEXUÉ | REBUT | TRAVAIL LETTRE | SOTTE | PARÉE | CONCRÈ- TEMENT | COUPE EN SANGLOTS | AVIS |
| GENÈSE | | | | | | | |
| ORIGIN- AIRE DU RIF | | | | | TYPE DE VIOLON | | |
| PRONOM SODIUM | | MAGICI- ENNE | | | GRECQUE | BRONZE | |
| | FIN DE VERBE | LA FÊTE AU STAPE | | EN ÉCHO | OISEAU | | |
| AVANT D'UN NAVIRE | | | | | BISMUTH EN RÉDUCTION | ARBRE CONIFÈRE | |
| SPIRALE | | | | | VILLE D'ITALIE SUCRE | | |
| | ALUMIN- IUM COOL | | | FRALDÉ FIN DE VERBE | | EN VRAC LARME | |
| VIEILLE CITÉ MÉTAL | | ARTICLE SYMBOLE DU FER | | | ENCRE MOCHE | | |
| RUÉE | | | | | | | |
| | | | EN APARTÉ | ARTICLE | ROULÉ QUARTIER DE REIMS | | LAC DU SOUPAN |
| ÉCRASE POSSESSIF | | EXTRAT- ERRESTRÉ | | | | DRAME NIPPON | |
| LIVRAISON À DOMICILE | | | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|---|-------------------|-------------|---|------------------|---------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------|----------------------|-----------------|
| PREMIER DE SÉRIE | A | ADJECTIF CROIC | DE ROINE | A | PARCHE ROULÉ | MAÏS | O | ORIGINE DE CORN | O | MÉTAL PROVISE | CENTRE TEMPS |
| NON PÂTRÉ PARTOUT | A | J | O | U | R | E | ENCLU | P | A | R | I |
| MAZI | S | S | PAROÏSE | U | PETITE VALLÉE | POUR LE CHOIX | E | STIMULE DU MÉCH | R | RELEVE A L'ŒIL | C |
| ÉCRAN PROJEU | T | O | R | E | R | O | NON ÉCLAIRÉ | N | O | I | R |
| CO | C | E | L | E | A | U | ACCROÏ- SSANT GRAND ARBRE | E | M | R | O |
| VOIR | E | V | ROCHER | V | EX ABONDANCE | ÉCLAIRÉ | P | I | C | | |
| | V | È | T | E | R | I | N | A | I | R | E |
| BALANCE | D | E | N | O | N | C | E | E | N | D | |
| ALLÉE | I | A | C | V | ÉRIQUE | ÈRE | ARTICLE DE CAPPUC | B | MISE CHAMP | P | E |
| | A | C | O | N | C | A | T | I | O | N | S |
| REVERS | T | I | T | R | A | G | E | F | O | I | |
| FIN D'ANNÉE | E | E | URÉE | E | E | ÈRE | F | E | R | | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boualby
Mourad Tabet
Wafaa Mojtabi
Mehdi Ouassat
Rachid Merbah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farkh
Elkandoussi Elmaridi

Revision
Abdelouassim Warach

Secrétaire
Aymen Tibba

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalysoune)
Abdelali Khallaf (Essouaira)

Collaborateurs
Chouaib Sahouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberation.ma
Youssef El Gabs

Mourad El Youssef
Loubra Baghdad
Latifa Mouarab
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | ■ | | | | |
| 3 | | | ■ | | ■ | | | | | |
| 4 | | ■ | | | | | | | | ■ |
| 5 | | | | ■ | | | | | ■ | |
| 6 | | | ■ | | | | | ■ | | |
| 7 | | | | | | ■ | | | | |
| 8 | | | | | | | ■ | | | |
| 9 | | | | | ■ | | | | | |
| 10 | | | ■ | | | | | | | |

HORIZONTALLEMENT

- 1- Sa doctrine est l'industrialisme et le progressisme
- 2- Printemps - Étang
- 3- Possessif - Défense naturelle
- 4- Genre
- 5- Brème - Pays de Zénon
- 6- Dans latin - Disposé - Gouvernement issue
- 7- Solide alliage - Indifférent
- 8- Introduit - Pite
- 9- Dans l'air - Sun
- 10- Patron - Double

VERTICALEMENT

- 1- Mal de tête
- 2- Recueil d'adages - Feuillet volant
- 3- Brevet - Négatif - Mot de maître
- 4- Politique anglais - Patrie de Darius
- 5- Règle - Plaisir
- 6- Dieu du vent - Saison
- 7- Irréligion - Boulement
- 8- Officier municipal - Bénéfice
- 9- Paix - Eventail
- 10- Ecluse - D'un enfant

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | P | E | R | F | E | C | T | I | O | N |
| 2 | A | V | E | R | R | O | E | S | ■ | A |
| 3 | T | E | ■ | E | S | ■ | N | O | U | S |
| 4 | I | N | T | I | ■ | P | O | E | T | E |
| 5 | E | T | O | N | N | A | N | T | E | ■ |
| 6 | M | U | S | ■ | A | R | ■ | E | R | E |
| 7 | M | E | S | U | R | E | S | ■ | I | L |
| 8 | E | L | E | V | A | ■ | D | E | N | I |
| 9 | N | ■ | N | E | ■ | O | N | C | E | S |
| 10 | T | U | T | E | U | R | ■ | U | S | E |

Grilles de sudoku

| Facile | | | | | | | | | Moyen | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | | | 9 | 5 | 6 | | | | | | 3 | 7 | | | | 9 |
| 7 | | | 3 | 1 | | | 2 | | | | 6 | 8 | | | 4 | | |
| | | 2 | | | | | 1 | | 3 | 9 | | | | 2 | | 1 | |
| | | 7 | 8 | | | | 1 | 5 | | | 3 | | 1 | 4 | | 7 | |
| 4 | 3 | | | 5 | | | 9 | 2 | 4 | 1 | | | | | | 5 | 2 |
| | 6 | 1 | | | 2 | 4 | | | | 6 | | 9 | 5 | | 1 | | |
| | 2 | | | | | 5 | | | | 8 | | 4 | | | | 6 | 7 |
| | 8 | | 5 | 7 | | | 1 | | | | 4 | | | 6 | 2 | | |
| | | 5 | 6 | 3 | | | 4 | 8 | 6 | | | | 8 | 7 | | | |
| Difficile | | | | | | | | | Expert | | | | | | | | |
| | 3 | | | | 8 | 6 | 4 | | | 9 | 4 | 5 | | | 7 | 1 | |
| | 1 | | | 3 | | 7 | | | 3 | | | | | | | | |
| | | | | | 2 | | | | | | 1 | 9 | | | 8 | | |
| | 7 | | | | | 1 | | | | | 3 | | 5 | 2 | | | 4 |
| 1 | 6 | | 4 | | 7 | | 5 | 9 | | | | | | | | | |
| | | 5 | | | | | 3 | | 2 | | | 6 | 3 | | 5 | | |
| | | | 6 | | | | | | | | 8 | | | 9 | 3 | | |
| | | 8 | | 5 | | | 9 | | | | | | | | | | 5 |
| 5 | 4 | 8 | | | | | 2 | | | 1 | 9 | | | 5 | 4 | 8 | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

| Facile | | | | | | | | | Moyen | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 3 | 2 | 9 | 5 | 6 | 7 | 4 | 1 | 4 | 8 | 3 | 7 | 5 | 6 | 2 | 9 |
| 7 | 4 | 9 | 3 | 6 | 1 | 8 | 2 | 5 | 7 | 2 | 6 | 8 | 9 | 1 | 4 | 3 | 5 |
| 6 | 5 | 2 | 7 | 8 | 4 | 3 | 1 | 9 | 3 | 9 | 5 | 6 | 4 | 2 | 7 | 1 | 8 |
| 2 | 9 | 7 | 8 | 4 | 3 | 1 | 5 | 6 | 8 | 5 | 3 | 2 | 1 | 4 | 9 | 7 | 6 |
| 4 | 3 | 8 | 1 | 5 | 6 | 7 | 9 | 2 | 4 | 1 | 9 | 7 | 6 | 3 | 8 | 5 | 2 |
| 5 | 6 | 1 | 9 | 7 | 2 | 4 | 8 | 3 | 2 | 6 | 7 | 9 | 5 | 8 | 1 | 4 | 3 |
| 9 | 2 | 6 | 4 | 1 | 8 | 5 | 3 | 7 | 5 | 8 | 1 | 4 | 2 | 9 | 3 | 6 | 7 |
| 3 | 8 | 4 | 5 | 2 | 7 | 9 | 6 | 1 | 9 | 7 | 4 | 5 | 3 | 6 | 2 | 8 | 1 |
| 1 | 7 | 5 | 6 | 3 | 9 | 2 | 4 | 8 | 6 | 3 | 2 | 1 | 8 | 7 | 5 | 9 | 4 |
| Difficile | | | | | | | | | Expert | | | | | | | | |
| 2 | 3 | 7 | 9 | 1 | 8 | 6 | 4 | 5 | 8 | 9 | 4 | 5 | 6 | 3 | 7 | 1 | 2 |
| 4 | 1 | 9 | 5 | 3 | 6 | 7 | 8 | 2 | 3 | 7 | 5 | 2 | 1 | 8 | 6 | 4 | 9 |
| 5 | 8 | 6 | 7 | 4 | 2 | 9 | 1 | 3 | 6 | 2 | 1 | 9 | 4 | 7 | 8 | 5 | 3 |
| 8 | 7 | 2 | 3 | 9 | 5 | 1 | 6 | 4 | 9 | 8 | 3 | 7 | 5 | 2 | 1 | 6 | 4 |
| 1 | 6 | 3 | 4 | 8 | 7 | 2 | 5 | 9 | 1 | 5 | 6 | 8 | 9 | 4 | 2 | 3 | 7 |
| 9 | 4 | 5 | 2 | 6 | 1 | 8 | 3 | 7 | 2 | 4 | 7 | 6 | 3 | 1 | 5 | 9 | 8 |
| 3 | 9 | 1 | 6 | 2 | 4 | 5 | 7 | 8 | 5 | 6 | 8 | 4 | 7 | 9 | 3 | 2 | 1 |
| 7 | 2 | 8 | 1 | 5 | 3 | 4 | 9 | 6 | 4 | 3 | 2 | 1 | 8 | 6 | 9 | 7 | 5 |
| 6 | 5 | 4 | 8 | 7 | 9 | 3 | 2 | 1 | 7 | 1 | 9 | 3 | 2 | 5 | 4 | 8 | 6 |

Economie

La contribution des secteurs bleus estimée à 3,8% du PIB

La contribution des secteurs bleus est estimée à 3,8% du produit intérieur brut (PIB) en valeur ajoutée et à 4,6% en termes d'emplois au Maroc, selon un indice intégré de croissance de ces secteurs, développé dans le cadre d'une assistance technique pilotée par le ministère de l'Economie et des Finances, à travers l'unité de gestion du Programme de développement de l'économie bleue.

Cet indice intégré de croissance vise à fournir une mesure holistique de la performance économique des secteurs bleus, englobant la pêche, l'aquaculture, le tourisme côtier, et d'autres activités maritimes connexes, indique un communiqué conjoint du ministère et de la Banque mondiale (BM), soulignant que c'est la première fois que ces grandeurs ont été mesurées.

Cette approche innovante permettra de mieux évaluer l'impact économique global tout en identifiant les domaines clés nécessitant un soutien supplémentaire, ajoute le communiqué.

D'après la même source, l'assistance technique, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement de l'économie bleue, en partenariat avec la BM, s'articule également autour de la conception de clusters côtiers pilotes dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Souss-Massa, rapporte la MAP.

Ces clusters côtiers joueront un rôle crucial dans la stimulation de l'innovation et de la compétitivité locale. En favorisant la collaboration entre entreprises, institutions de recherche, et acteurs communautaires, ces clusters visent à créer des écosystèmes dynamiques propices à l'essor économique durable.

Des infrastructures spécifiques seront développées pour soutenir les entreprises maritimes, encourager l'investissement et promouvoir la création d'emplois dans ces régions côtières stratégiques.

L'approche intégrée adoptée assure une croissance économique tout en garantissant la durabilité environnementale et sociale. En promouvant une exploitation responsable des ressources maritimes et en renforçant la résilience des communautés locales face aux changements climatiques, le Maroc s'affirme comme un leader régional dans la gestion durable des zones côtières.

S'agissant des perspectives, le développement de l'économie bleue au Maroc, soutenu par la BM, marque une étape cruciale vers un avenir maritime prospère et durable, fait savoir le communiqué.

En intégrant innovation, collaboration et durabilité, ce programme renforce la compétitivité économique des régions pilotes et ouvre la voie à une gestion éclairée et intégrée des ressources maritimes.

Avec une vision à long terme, le Maroc vise à maximiser les bénéfices socioéconomiques de ses vastes côtes tout en préservant leur richesse naturelle pour les générations futures.

Le gouvernement prévoit une croissance économique de 4,6% en 2025



La croissance économique nationale devrait s'améliorer à 4,6% en 2025 et ce, sur la base des hypothèses retenues, a indiqué, jeudi à Rabat, la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah.

Ce taux intervient après une croissance prévisionnelle de 3,3% en 2024, avec l'apparition des signes de rémission de l'économie mondiale et la poursuite de la relance de l'économie nationale, a fait savoir Mme Fettah qui présentait l'exécution du Budget 2024, le cadre général de l'élaboration du projet de loi de Finances (PLF) de 2025 et la programmation budgétaire triennale 2025-2027 lors d'une réunion conjointe des commissions des finances des deux Chambres du Parlement.

Présidée par le président de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara, en présence du ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, cette réunion a été également l'occasion pour Mme Fettah de souligner que sur le moyen terme, le taux de croissance dépasserait la cible de 4%, rapporte la MAP.

Et de soutenir : "Ces prévisions sont susceptibles d'être révisées en cas de détérioration des perspectives de croissance mondiale, notamment en Europe, en raison des répercussions des ten-

sions géopolitiques, ou en cas d'une nouvelle année de sécheresse avec une récolte agricole inférieure à la moyenne".

Par ailleurs, Mme Fettah a affirmé que l'élaboration du PLF 2025 et la programmation budgétaire triennale 2025-2027 s'inscrivent dans une "phase où l'action gouvernementale passe à la vitesse supérieure pour compléter le processus de mise en œuvre des grands chantiers et de réalisation des engagements du programme gouvernemental et ce, en application des Hautes Orientations Royales et en ligne avec les recommandations du nouveau modèle de développement".

En ce qui concerne les hypothèses préliminaires du cadre macroéconomique 2025-2027, la ministre a précisé que la production de céréales atteindrait 70 millions de quintaux (Mqx), le prix du baril de pétrole Brent se situerait à 80 dollars, le prix de la tonne de butane à 450 dollars et le taux de change du dollar à 9,8 dirhams, tandis que l'inflation devrait s'établir à 2%.

Par ailleurs, Mme Fettah a considéré que la politique budgétaire efficace et le contrôle du niveau de l'endettement sont les pierres angulaires pour garantir la soutenabilité des finances publiques, mettant en exergue l'im-

portance de poursuivre la réduction progressive du déficit budgétaire pour maintenir cette soutenabilité qui constitue l'un des piliers majeurs de l'action gouvernementale.

Dans ce sillage, elle a fait remarquer que la diminution du déficit budgétaire permettrait d'assurer un équilibre entre la pérennité de la mise en œuvre des chantiers de réforme et des projets de développement, en plus du renforcement des marges budgétaires pour préserver la résilience de l'économie nationale face aux éventuels chocs.

"La poursuite des efforts



Des prévisions susceptibles d'être revues à la baisse en cas de détérioration des perspectives de croissance mondiale

budgétaires nécessaires pour répondre aux exigences du développement économique et social nécessite une programmation optimale des dépenses de tous les départements ministériels, en tenant compte des capacités financières de l'Etat, parallèlement à l'exécution des réformes et l'atteinte des résultats escomptés", a dit Mme Fettah.

Pour ce qui est de la trajectoire du déficit budgétaire cible pour la période 2025-2027, elle a expliqué que la programmation budgétaire pour les trois prochaines années repose sur la poursuite de l'ajustement de cette trajectoire, avec l'objectif de réduire le déficit à 3,5% du produit intérieur brut (PIB) en 2025 et à 3% en 2026 et 2027.

Concernant le ratio d'endettement, la ministre a relevé que cet indicateur devrait continuer à suivre une tendance baissière à moyen terme, passant de 69,5% du PIB en 2023 à environ 66% à fin 2027, ajoutant que cela permettrait d'assurer la soutenabilité de la dette et de reconstruire les marges budgétaires pour faire face aux risques et crises futurs.

Quant à l'exécution du Budget 2024, Mme Fettah a précisé que l'inflation devrait revenir à des niveaux conformes à l'objectif de stabilité des prix, avec une moyenne de 1% au premier semestre de 2024, contre 7,9% durant la même période en 2023, en raison du repli significatif des prix des produits alimentaires.

Au cours de cette même période, a-t-elle poursuivi, les exportations ont progressé de 4,4%, les importations de 2,3%, tandis que le déficit commercial a diminué de 1%, soit 1,2 milliard de dirhams (MMDH).

D'après la ministre, le déficit du compte courant de la balance des paiements ne devrait pas dépasser 2% du PIB en 2024, avec des réserves de change auprès de Bank Al-Maghrib d'une couverture de 5 mois et demi d'importations.

Le déficit budgétaire a, pour sa part, connu un allègement par rapport au S1-2023, diminuant à 27,5 MMDH, ce qui représente environ 44,3% du niveau prévu par la loi de finances.



Aéroport de Tétouan : Plus de 140.000 passagers au S1-2024

L'aéroport international de Tétouan (Saniat R'ime) a enregistré un volume de trafic commercial de 140.677 passagers à fin juin 2024, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Ce volume est en hausse de 23% par rapport à la même période de l'année précédente, durant laquelle 114.808 voyageurs ont été accueillis par cet aéroport, précise l'ONDA dans un communiqué.

Pour le seul mois de juin, l'aéroport de Tétouan a enregistré une progression de 52% avec 34.377 passagers accueillis, contre 22.607

voyageurs durant le même mois de 2023.

Il est à noter que l'aéroport de Tétouan a clôturé l'année 2023 avec un volume de trafic commercial de 253.552 passagers, en hausse de 35% par rapport à une année auparavant.

Par ailleurs, l'ONDA relève que les aéroports du Maroc ont enregistré un nouveau record de 15.104.579 passagers accueillis durant les six premiers mois de 2024, en hausse de 19% comparativement à la même période un an auparavant.

Présentation à Casablanca du 20^{ème} rapport annuel sur la supervision bancaire de Bank Al-Maghrib

Bank Al-Maghrib (BAM) a présenté, jeudi à Casablanca, la 20^{ème} édition de son rapport annuel sur la supervision bancaire qui porte sur l'exercice 2023.

Présenté lors d'une conférence de presse par Nabil Badr, adjoint au directeur de la direction de la supervision bancaire chez BAM, ce rapport dresse le bilan des activités de régulation et de contrôle de la Banque centrale, ainsi que des activités des établissements de crédit et organismes assimilés pour l'exercice 2023.

A cette occasion, M. Badr a indiqué que le crédit bancaire a augmenté de 4,8% tiré principalement par les crédits à l'équipement et les dépôts ont progressé de 3,4% principalement pour les comptes à vue, tandis que les créances en souffrance se sont stabilisées à 8,5% du portefeuille global des crédits accordés par les banques. Il a également souligné que les résultats bancaires se sont redressés en 2023, grâce à la détente des conditions d'intérêt au niveau du marché, rapporte la MAP.

Sur le plan prudentiel, le ratio de solvabilité s'est maintenu à 15,5%, alors que les fonds propres de catégorie 1 se sont situés à 12,9%, ce qui dépasse largement les seuils minimums réglementaires qui sont respectivement de 9 et 12%, a relevé M. Badr, notant que le ratio de liquidité à court terme (LCR)

s'est maintenu à une position confortable par rapport aux seuils minimums réglementaires.

Côté régulation, le rapport a révélé que Bank Al-Maghrib a poursuivi, en 2023, les travaux de transposition des normes bancaires internationales à l'effet de consolider la résilience du secteur, précisant que l'année écoulée a été également marquée par le parachèvement, en coordination avec la Banque mondiale, d'un premier exercice d'évaluation de l'exposition des banques aux risques financiers induits par le changement climatique.

Dans le domaine de l'intégrité financière, les actions de renforcement du dispositif national de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), menées par BAM aux côtés des autres parties prenantes publiques et privées, ont été couronnées par la sortie du Maroc de la liste grise du Groupe d'action financière et de celle de l'Union européenne, d'après la même source. Ledit rapport a également fait état de la poursuite, en 2023, des initiatives visant à accompagner la digitalisation des services bancaires, rappelant que la Banque Centrale, après l'adoption du cadre réglementaire régissant les plateformes de crowdfunding, a instruit les premiers dossiers de demande d'agrément à l'exercice des activités de financement collaboratif de type prêts et dons.



En outre, ce rapport a relevé que BAM a continué de fédérer les travaux relatifs à l'encadrement des cryptoactifs, l'usage de l'authentification numérique, la sécurisation des services bancaires numériques, ainsi que la cyber-résilience des opérateurs bancaires.

La Banque centrale a, par ailleurs, œuvré au renforcement de la qualité de la relation banque/client, érigé parmi ses priorités, notamment avec le lancement en 2023 d'un comparateur des tarifs bancaires et des dates de valeur et l'adoption

d'une charte interbancaire en faveur des personnes en situation de handicap, a ajouté la même source. Et de conclure : "Bank Al-Maghrib a également œuvré avec les opérateurs du marché à la mise en place d'une offre de services bancaires et de paiement adaptée aux familles bénéficiaires des programmes d'aides sociales accordées par le gouvernement, ce qui n'a pas manqué d'impacter favorablement la bancarisation et l'inclusion financière".

“Morocco Fashion Style & Tex” annonce les couleurs de sa 9^{ème} édition



Pyramids Group et Atelier Vita, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat, l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMPETH), l'Association marocaine des moyennes et petites entreprises du textile-habillement, organisent la 9^{ème} édition du Morocco Fashion Style & Tex du 4 au 6 décembre 2024 à la Foire internationale de Ca-

ablanca.

Les organisateurs ont placé cette édition sous le thème «Le textile, levier pour la réalisation des objectifs stratégiques du Maroc à l'horizon 2030».

Morocco Fashion Style & Tex offrira, comme à son habitude, une plateforme unique aux professionnels de mode marocains pour présenter leurs dernières collections et leurs tendances les plus innovantes de produits finis

et ce, de manière exclusive. Celle-ci verra la participation de créateurs émergents et établis, célébrant ainsi toute la diversité et la créativité de l'industrie de la mode marocaine, selon un communiqué de presse parvenu à Libé.

La 9^{ème} édition de Morocco Fashion Style & Tex verra la participation également de plus de 400 exposants spécialisés dans les secteurs de fils, de tissus, de fournitures et d'accessoires de mode, ainsi que dans les technologies et services textiles originaires de 12 pays, à savoir le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Turquie, l'Émirats Arabes Unis, l'Inde, le Pakistan et la Chine.

Cet événement verra aussi la participation de nouveaux acheteurs et de grands clients originaires d'Arabie Saoudite, d'Irak, des Émirats Arabes Unis, d'Égypte, de Libye, de Turquie, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de Mauritanie, a précisé la même source, soulignant que ces marchés sont très peu ou jamais ciblés par le Made in Morocco.

Cette édition sera marquée par la promotion des Start-up de mode de même que des prix seront décernés par un jury de professionnels aux jeunes talents qui se distingueront

par leurs créations, leurs innovations et inspirations, ce qui traduit l'engagement des promoteurs du salon dans l'incubation des pépinières au sein des écosystèmes de mode.

Cette édition de Morocco Fashion Style & Tex favorisera la tenue d'un forum de rencontres d'affaires B2B entre acteurs textiles marocains et leurs prospects pour accélérer la conclusion de relations de business.

En plus des expositions des produits de mode, les participants au Morocco Fashion Style & Tex auront l'occasion d'assister à des défilés de mode, des conférences animées par des experts de l'industrie, qui discuteront des tendances émergentes, des défis et des opportunités dans le monde de la mode et du textile.

L'objectif principal de Morocco Fashion Style & Tex est de combler les manques ressentis au sein des filières textiles marocaines en fournissant des solutions de sourcing adaptées aux fabricants industriels textiles, aux marques marocaines et grossistes qui sont en quête de matières, aux composants, technologies et aux services innovants et compétitifs.

Hajar Hankrir
(Stagiaire)

La ville de Salé vibre au rythme du 16^{ème} Festival international des enfants de la paix

La ville de Salé abrite la 16^{ème} édition du Festival international des enfants de la paix, organisée par l'Association Bouregreg jusqu'au 30 juillet, sous la présidence honoraire de SAR la Princesse Lalla Mervem. Cet événement, organisé dans le cadre des festivités marquant la célébration de la glorieuse Fête du Trône, coïncide avec le 25^{ème} anniversaire du Festival. Cet événement culturel accueille des délégations de 25 pays en vue de consolider l'esprit de coexistence et d'échange culturel entre les enfants de différents pays.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, dont l'invitée d'honneur est la Côte d'Ivoire, a été marquée par la présence de membres du corps diplomatique accrédité au Maroc et des représentants des institutions culturelles internationales, outre des personnalités politiques, culturelles et médiatiques. Il s'agit d'une occasion pour le public d'apprécier différentes prestations artistiques, entre musique, danse chorégraphique et autres, présentées par les troupes en provenance de différents pays. A cette occasion, le directeur fondateur du Festival, Abderrahmane Rouijel a indiqué que les activités de cette édition porteront essentiellement sur les quartiers historiques de Salé.

Cette édition a, pour la première fois, mis à la disposition du grand public et des festivaliers, une application 100% marocaine baptisée "Swelni" pour soutenir par le biais de l'intelligence artificielle la darija marocaine, a-t-il relevé, notant que cette application permettra de répondre aux questions des participants et faire connaître les différentes composantes de la civilisation marocaine authentique.

Pour sa part, le président de l'Association Bouregreg, Noureddine Chemaou, a fait savoir que cette édition verra la tenue du premier sommet des ambassadeurs du Festival, en présence d'enfants maqdessis, pour être des ambassadeurs parmi les



enfants engagés en faveur des valeurs de paix et de coexistence à travers le monde.

De son côté, le conseiller spécial du président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Yaïya Doumbia, a souligné que la participation de son pays en tant qu'invité d'honneur dans cette grande manifestation culturelle internationale reflète les fortes relations d'amitié unissant la Côte d'Ivoire et le Maroc. Et de relever qu'à la faveur de l'engagement de ses organisateurs, ce festival qui promeut la paix a réussi à consacrer les valeurs de coexistence parmi les enfants.

La programmation du Festival s'articule autour de trois axes, le premier portant sur "des shows de haut niveau et des spectacles chorégraphiques" reflétant le patrimoine et la culture des

pays participant à cette édition.

Le deuxième axe concerne, quant à lui, la tenue d'un premier sommet des ambassadeurs du Festival de la paix au siège de l'Agence Bayt Mal Al Qods à Rabat en présence d'enfants maqdessis, renforçant ainsi la vocation de cet événement et son rôle dans la diffusion des valeurs de paix et de coexistence à l'échelle mondiale.

S'agissant du troisième axe, il concerne le soutien au Festival par le biais de l'intelligence artificielle à travers une application chatbot 100% marocaine disponible pour tous et accessible en plusieurs langues, dont la darija marocaine, pour permettre au public de suivre les activités du Festival, de répondre aux questions des participants et de promouvoir la civilisation marocaine.

Une ouverture haute en couleur du 13^{ème} Festival des arts de l'Atlas

Le centre-ville de la province d'Azilal a vibré, mercredi soir, au rythme de la musique et du folklore amazighs, marquant le coup d'envoi du 13^{ème} Festival d'été des arts de l'Atlas.

La 13^{ème} édition du Festival d'été des arts de l'Atlas, organisée par l'Association

du Festival d'été à Azilal sous le thème "Le patrimoine immatériel, un pilier fondamental pour le tourisme de montagne et l'économie locale", célèbre la diversité musicale et folklorique amazighe et populaire à travers un carnaval qui a sillonné les principales artères de la ville présentant la

riche du patrimoine local et national.

Organisée à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône, en partenariat avec la commune d'Azilal, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Conseil de la région de Béni Mellal-Khénifra, cette édition verra défiler les grands noms de la musique populaire marocaine tels que la star de la musique amazighe Najat Aatabou dont les albums continuent de cartonner d'année en année, promettant, ainsi, à son public une soirée artistique riche en sonorités et rythmes.

Cette édition prévoit également des concerts des chanteurs d'Abdelaziz Sati, Ahouzar et d'autres jeunes artistes qui feront chavirer la scène du centre-ville d'Azilal. Au menu de cette édition, des soirées artistiques dédiées au patrimoine et à la musique amazighe ainsi qu'une symphonie d'arts populaires avec la participation de plusieurs troupes musicales locales.

Ouvrant les festivités de ce Festival, le

directeur du Festival d'été des arts de l'Atlas, Saïd Ouahabi, a souligné que cette manifestation est le prolongement d'une réflexion collective qui tend à promouvoir la dynamique économique et la redynamisation du tourisme et des atouts culturels et naturels de la région par le biais des arts et du folklore local et régional.

Ce Festival d'été qui est un miroir de l'identité et la culture de la province contribuera à mettre en valeur les potentialités culturelles et esthétiques de cette région à forte prédominance montagnaise, a-t-il soutenu.

A cette occasion, le gouverneur de la province d'Azilal a donné le coup d'envoi de la foire des produits du terroir qui connaît la participation de 82 exposants et exposantes venus présenter leurs produits originaux ainsi que leur savoir-faire dans ce domaine. Un hommage appuyé a été rendu à nombre d'élèves studieux de la province et à des artistes de divers horizons.



Vernissage de l'exposition collective "Des traces sur le sable des rivages"

Le vernissage de l'exposition collective des artistes marocains du monde "Des traces sur le sable des rivages" a eu lieu, jeudi à l'Espace rivages, relevant de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger à Rabat.

Le temps d'un mois, cette exposition, qui englobe une partie de la collection artistique de la Fondation, offre une panoplie d'œuvres d'artistes marocains établis, notamment, en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada et aux Emirats Arabes Unis.

Font partie de cette pléiade d'artistes qui ont exposé leurs œuvres à l'Espace rivages de 2016 à 2024, les artistes peintres Saïd Messari, Charaf El Ghernati, Youssef Gharbaoui, Mohamed Azouzi, Hamid Douieb, Ibn El Farouk, Alyaa Al Ezzî, Hanan Bouanani et Ali Sahtoute.

L'exposition comprend, également, les œuvres de Salman Ezzammoury, Ahmed Hamid Bouziane, Adil Haouana, Khalid El Bekay, Merieme Mergueldi, Kaoutar Bassir, Touria Alaoui, Karima Di Lena, Abdelkader Meskar, Hamid Bouhioû, Chaimaa Melouki, Jean-Numa Caus, entre autres.

Il s'agit de la première exposition collective organisée à l'Espace rivages, a relevé Fatima Amlouk, responsable du pôle de l'art, de la culture et de la communication à la Fondation Hassan II pour les MRE, ajoutant



tant que nombre d'artistes participants ont, auparavant, exposé leurs œuvres à titre individuel dans le même espace.

"Cette exposition collective ambitieuse, à travers cette sélection d'œuvres, à rapprocher le public des caractéristiques plastiques qui distinguent les toiles exposées, lesquelles reflètent les parcours artistiques de chaque peintre et mettent en valeur la richesse et la diversité des arts plastiques marocains", a-t-

elle fait observer dans une déclaration à la MAP.

Inauguré en 2016, l'Espace rivages est destiné aux artistes et écrivains marocains résidant à l'étranger. Depuis sa création, plusieurs expositions et présentations de livres ont été organisées dans le but de faire découvrir les créations des MRE au Maroc et de renforcer leur contribution à la scène artistique et culturelle du pays.

Bouillon

de culture

Chanson hassanie

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication -Département de la Culture- organise, les 26, 27 et 28 juillet à Dakhla, la 16^{ème} édition du Festival national de la chanson hassanie sous le thème "La chanson hassanie, une mélodie qui relate l'authenticité du patrimoine marocain".

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le cadre des festivités marquant la célébration de la glorieuse Fête du Trône, ce festival vise à mettre en avant l'aspect artistique de la culture hassanie et à préserver ses traditions, us et coutumes et manifestations étant donné qu'elle fait partie intégrante des composantes de l'identité marocaine authentique, indique un communiqué du ministère.

Initiée en collaboration avec la wilaya de la région de Dakhla-Oued Edahab, le conseil de la région et la commune de la ville de Dakhla, cette manifestation culturelle verra la participation de 23 troupes musicales représentant les régions du sud du Royaume, ainsi que des groupes en provenance de Mauritanie.

Le festival se déroulera sur la place avoisinant la Maison de la culture "Al Wala" à Dakhla, conclut le communiqué.

Moussem d'Assilah

Exposition collective des œuvres des ateliers artistiques

Le vernissage d'une exposition collective des œuvres des ateliers artistiques, organisés dans le cadre de la session d'été du Moussem culturel international d'Assilah, a eu lieu, jeudi soir, en présence d'une constellation d'artistes, de critiques d'art et d'amateurs de l'art et de la créativité.

Cette exposition, dont le vernissage s'est déroulé en présence du secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaïssa, et de plusieurs personnalités du monde de l'art, donne à voir des dizaines d'œuvres d'art réalisées avec passion par des artistes de différents horizons participant aux ateliers de peinture, de gravure et de lithographie, tenus dans le cadre de cette session consacrée aux arts plastiques, en plus des créations des enfants bénéficiaires de l'atelier des "Enfants du Moussem".

Dans une déclaration à la

presse, le secrétaire général adjoint de la Fondation du Forum d'Assilah, Taoufik Louzari, a affirmé que cette exposition, abritée par le Palais de la culture, vient clôturer les ateliers artistiques organisés dans le cadre de cette session estivale, notamment les ateliers de gravure, de lithographie et de peinture, auxquels ont participé vingt artistes.

"Cette exposition présente environ trente œuvres d'art créées par des artistes talentueux, invitant les visiteurs à une véritable immersion dans un univers empreint de magie et de création artistique", a-t-il expliqué, soulignant que le public aura également l'occasion de découvrir les œuvres réalisées par les enfants du Moussem.

M. Louzari a précisé que cette manifestation est organisée chaque année pour célébrer la créativité des artistes participants et mettre en lumière leurs créa-

tions, relevant que ces œuvres d'art feront partie de la collection spéciale du Moussem.

Pour sa part, le directeur de l'atelier de lithographie, Moulay Youssef El Kahfaï, a indiqué que cette manifestation est le couronnement des différents ateliers artistiques organisés lors de cette session estivale du Moussem, dont celui de lithographie, qui a connu la participation de plusieurs artistes passionnés, invitant les visiteurs à venir découvrir les créations originales de ces artistes aux talents singuliers.

De son côté, l'artiste-peintre Kawtar Echrigui, directrice de l'atelier des "Enfants du Moussem", a rappelé que cet événement vise à célébrer les réalisations des enfants bénéficiaires de l'atelier, notant que ces artistes en herbe sont heureux de voir leurs œuvres exposées aux côtés de celles de grands artistes.

Mme Echrigui a noté que cet atelier a bénéficié à environ 200 enfants, issus d'Assilah et d'ailleurs, en leur offrant l'occasion d'apprendre les techniques de peinture et de développer leur imagination et leur créativité, ajoutant que les créations de ces artistes en herbe sont fêées aussi bien par leurs parents, que par les passionnés de l'art et de la beauté.

Quant à l'artiste belge, invité de l'atelier de gravure, Michel Barzin, il a exprimé sa joie de participer pour la deuxième fois au Moussem d'Assilah, où il a trouvé non seulement un lieu de travail enrichissant, mais aussi un espace d'échange culturel et intellectuel entre des artistes de différents horizons et styles artistiques.

"C'est un plaisir de me retrouver encore une fois au Maroc, un pays que j'adore", a-t-il enchaîné, se félicitant de cette

expérience enrichissante qui lui a permis de rencontrer des artistes de renom.

La session d'été de cette édition du Moussem, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture) et la commune d'Assilah, prendra fin ce samedi.

Elle a été marquée par plusieurs ateliers artistiques, la réalisation de fresques murales, et des colloques sur "l'art contemporain et le discours de crise" et "le marché de l'art et la valeur de la création", ainsi que trois conférences thématiques sur "L'histoire et l'évolution de la gravure", "Introduction à l'histoire des gravures au Maroc" et "L'histoire de l'impression et de l'édition au Maroc".

CHAPITRE VII

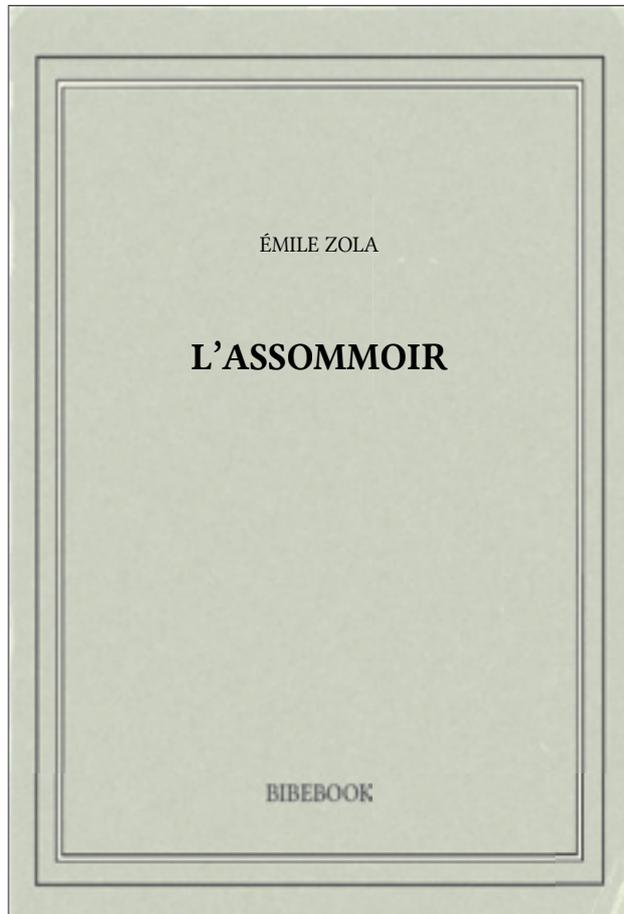
Gervaise tombait le 19 juin. Les jours de fête, chez les Coupeau, on mettait les petits plats dans les grands; c'étaient des noces dont on sortait ronds comme des balles, le ventre plein pour la semaine. Il y avait un nettoyage général de la monnaie. Dès qu'on avait quatre sous, dans le ménage, on les bouffait. On inventait des saints sur l'almanach, histoire de se donner des prétextes de gueuletons. Virginie approuvait joliment Gervaise de se fourrer de bons morceaux sous le nez. Lorsqu'on a un homme qui boit tout, n'est-ce pas ? c'est pain bénit de ne pas laisser la maison s'en aller en liquides et de se garnir d'abord l'estomac. Puisque l'argent filait quand même, autant valait-il faire gagner au boucher qu'au marchand de vin. Et Gervaise, agourmandie, s'abandonnait à cette excuse. Tant pis ! ça venait de Coupeau, s'ils n'économisaient plus un rouge liard. Elle avait encore engraisé, elle boitait davantage, parce que sa jambe, qui s'enflait de graisse, semblait se raccourcir à mesure.

Cette année-là, un mois à l'avance, on causa de la fête. On cherchait des plats, on s'en léchait les lèvres. Toute la boutique avait une sacrée envie de nocer. Il fallait une rigolade à mort, quelque chose de pas ordinaire et de réussi. Mon Dieu ! on ne prenait pas tous les jours du bon temps. La grosse préoccupation de la blanchisseuse était de savoir qui elle inviterait; elle désirait douze personnes à table, pas plus, pas moins. Elle, son mari, maman Coupeau, madame Lerat, ça faisait déjà quatre personnes de la famille. Elle aurait aussi les Goujet et les Poisson. D'abord, elle s'était bien promis de ne pas inviter ses ouvrières, madame Putois et Clémence, pour ne pas les rendre trop familières; mais, comme on parlait toujours de la fête devant elles et que leurs nez s'allongeaient, elle finit par leur dire de venir. Quatre et quatre, huit, et deux, dix. Alors, voulant absolument compléter les douze, elle se réconcilia avec les Lorilleux, qui tournaient autour d'elle depuis quelque temps; du moins, il fut convenu que les Lorilleux descendraient dîner et qu'on ferait la paix, le verre à la main. Bien sûr, on ne peut pas toujours rester brouillé dans les familles. Puis, l'idée de la fête attendrissait tous les cœurs. C'était une occasion impossible à refuser. Seulement, quand les Boche connurent le raccommodement projeté, ils se rapprochèrent aussitôt de Gervaise, avec des politesses, des sourires obligants; et il fallut les prier aussi d'être du repas. Voilà ! on serait quatorze, sans compter les enfants. Jamais elle n'avait donné un dîner pareil, elle en était tout effarée et glorieuse.

La fête tombait justement un lundi. C'était une chance : Gervaise comptait sur l'après-midi du dimanche pour commencer la cuisine. Le samedi, comme les repasseuses blaçaient leur besogne, il y eut une longue discussion dans la boutique, afin de savoir ce qu'on mangerait, décidément. Une seule pièce était adoptée depuis trois semaines : une oie grasse rôtie. On en causait avec des yeux gourmands. Même, l'oie était achetée. Maman Coupeau alla la chercher pour la faire souper à Clémence et à madame Putois. Et il y eut des exclamations, tant la bête parut énorme, avec sa peau rude, ballonnée de graisse jaune.

- Avant ça, le pot-au-feu, n'est-ce pas ? dit Gervaise. Le potage et un petit morceau de bouilli, c'est toujours bon... Puis, il faudrait un plat à la sauce.

La grande Clémence proposa du lapin; mais on ne mangeait que de ça; tout le monde en avait par-dessus la tête. Gervaise rêvait quelque chose de plus distingué. Madame Putois ayant parlé d'une blanquette de veau, elles se regardèrent toutes avec un sourire qui gran-



disait. C'était une idée; rien ne ferait l'effet d'une blanquette de veau.

- Après, reprit Gervaise, il faudrait encore un plat à la sauce.

Maman Coupeau songea à du poisson. Mais les autres eurent une grimace, en tapant leurs fers plus fort. Personne n'aimait le poisson; ça ne tenait pas à l'estomac, et c'était plein d'arêtes. Ce louchon d'Augustine ayant osé dire qu'elle aimait la raie, Clémence lui ferma le bec d'une bourrade. Enfin, la patronne venait de trouver une épinée de cochon aux pommes de terre, qui avait de nouveau épanoui les visages, lorsque Virginie entra comme un coup de vent, la figure allumée.

- Vous arrivez bien ! cria Gervaise. Maman Coupeau, montrez-lui donc la bête.

Et maman Coupeau alla chercher une seconde fois l'oie grasse, que Virginie dut prendre sur ses mains. Elle s'exclama. Sacrédié ! qu'elle était lourde ! Mais elle la posa tout de suite au bord de l'établi, entre un jupon et un paquet de chemises. Elle avait la cervelle ailleurs; elle emmena Gervaise dans la chambre du fond.

- Dites donc, ma petite, murmura-t-elle rapidement, je veux vous avertir... Vous ne devriez jamais qui j'ai rencontré au bout de la rue ? Lantier, ma chère ! Il est là à rôder, à guetter... Alors, je suis accourue. Ça m'a effrayée pour vous, vous comprenez.

La blanchisseuse était devenue toute pâle. Que lui voulait-il donc, ce malheureux ? Et justement il tombait en plein dans les préparatifs de la fête. Jamais elle n'avait eu de chance, on ne pouvait pas lui laisser prendre un plaisir tranquille. Mais Virginie lui répondait qu'elle était bien bonne de se tourner la bile. Pardi ! si Lantier s'avisait de la suivre, elle appellerait un agent et le ferait coffrer. Depuis un mois que son mari avait obtenu sa place de sergent de

ville, la grande brune prenait des allures cavalières et parlait d'arrêter tout le monde. Comme elle élevait la voix, en souhaitant d'être pincée dans la rue, à la seule fin d'emmener elle-même l'insolent au poste et de le livrer à Poisson, Gervaise, d'un geste, la supplia de se taire, parce que les ouvrières écoutaient. Elle rentra la première dans la boutique; elle reprit, en affectant beaucoup de calme :

- Maintenant, il faudrait un légume ?

- Hein ? des petits pois au lard, dit Virginie. Moi, je ne mangerais que de ça.

- Oui, oui, des petits pois au lard ! approuvèrent toutes les autres, pendant qu'Augustine, enthousiasmée, enfonçait de grands coups de ti-sonnier dans la mécanique.

Le lendemain dimanche, dès trois heures, maman Coupeau alluma les deux fourneaux de la maison et un troisième fourneau en terre emprunté aux Boche. A trois heures et demie, le pot-au-feu bouillait dans une grosse marmite, prêtée par le restaurant d'à côté, la marmite du ménage ayant semblé trop petite. On avait décidé d'accommoder la veille la blanquette de veau et l'épinée de cochon, parce que ces plats-là sont meilleurs réchauffés; seulement, on ne lierait la sauce de la blanquette qu'au moment de se mettre à table. Il resterait encore bien assez de besogne pour le lundi, le potage, les pois au lard, l'oie rôtie. La chambre du fond était tout éclairée par les trois brasiers; des roux grillaient dans les poêlons, avec une fumée forte de farine brûlée; tandis que la grosse marmite soufflait des jets de vapeur comme une chaudière, les flancs secoués par des glouglous graves et profonds. Maman Coupeau et Gervaise, un tablier blanc noué devant elles, emplissaient la pièce de leur hâte à éplucher du persil, à courir après le poivre et le sel, à tourner la viande avec la mouvette de bois. Elles avaient mis Coupeau

dehors pour débarrasser le plancher. Mais elles eurent quand même du monde sur le dos toute l'après-midi. Ça sentait si bon la cuisine, dans la maison, que les voisines descendirent les unes après les autres, entrèrent sous des prétextes, uniquement pour savoir ce qui cuisait; et elles se plantaient là, en attendant que la blanchisseuse fût forcée de lever les couvercles. Puis, vers cinq heures, Virginie parut; elle avait encore vu Lantier; décidément, on ne mettait plus les pieds dans la rue sans le rencontrer. Madame Boche, elle aussi, venait de l'apercevoir au coin du trottoir, avançant la tête d'un air sournois. Alors, Gervaise, qui justement allait acheter un sou d'ognons brûlés pour le pot-au-feu, fut prise d'un tremblement et n'osa plus sortir; d'autant plus que la concierge et la couturière l'effrayaient beaucoup en racontant des histoires terribles, des hommes attendant des femmes avec des couteaux et des pistolets cachés sous leur redingote. Dame, oui ! on lisait ça tous les jours dans les journaux; quand un de ces credins-là enrage de retrouver une ancienne heureuse, il devient capable de tout. Virginie offrit obligeamment de courir chercher les ognons brûlés. Il fallait s'aider entre femmes, on ne pouvait pas laisser massacrer cette pauvre petite. Lorsqu'elle revint, elle dit que Lantier n'était plus là; il avait dû filer, en se sachant découvert. La conversation, autour des poêlons, n'en roula pas moins sur lui jusqu'au soir. Madame Boche ayant conseillé d'instruire Coupeau, Gervaise montra une grande frayeur et la supplia de ne jamais lâcher un mot de ces choses. Ah bien ! ce serait du propre ! Son mari devait déjà se douter de l'affaire, car depuis quelques jours, en se couchant, il jurait et donnait des coups de poing dans le mur. Elle en restait les mains tremblantes, à l'idée que deux hommes se mangeraient pour elle; elle connaissait Coupeau, il était jaloux à tomber sur Lantier avec ses cisailles. Et pendant que, toutes quatre, elles s'enfonçaient dans ce drame, les sauces, sur les fourneaux garnis de cendre, mijotaient doucement; la blanquette et l'épinée, quand maman Coupeau les découvrirait, avaient un petit bruit, un frémissement discret; le pot-au-feu gardait son roulement de chantre endormi le ventre au soleil. Elles finirent par se tremper chacune une soupe dans une tasse, pour goûter le bouillon.

Enfin, le lundi arriva. Maintenant que Gervaise allait avoir quatorze personnes à dîner, elle craignait de ne pas pouvoir caser tout ce monde. Elle se décida à mettre le couvert dans la boutique; et encore, dès le matin, mesurait-elle avec un mètre, pour savoir dans quel sens elle placerait la table. Ensuite, il fallut déménager le linge, démonter l'établi; c'était l'établi, posé sur d'autres tréteaux, qui devait servir de table. Mais, juste au milieu de tout ce remue-ménage, une cliente se présenta et fit une scène, parce qu'elle attendait son linge depuis le vendredi; on se fichait d'elle, elle voulait son linge immédiatement. Alors, Gervaise s'excusa, mentit avec aplomb; il n'y avait pas de sa faute, elle nettoyait sa boutique, les ouvrières reviendraient seulement le lendemain; et elle renvoya la cliente calmée, en lui promettant de s'occuper d'elle à la première heure. Puis, lorsque l'autre fut partie, elle éclata en mauvaises paroles. C'est vrai, si l'on écoutait les pratiques, on ne prendrait pas même le temps de manger, on se tuerait la vie entière pour leurs beaux yeux ! On n'était pas des chiens à l'attache, pourtant ! Ah bien ! quand le Grand Turc en personne serait venu lui apporter un faux-col, quand il se serait agi de gagner cent mille francs, elle n'aurait pas donné un coup de fer ce lundi-là, parce qu'à la fin c'était son tour de jouir un peu.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 Direction Régionale de Santé à la Région de Rabat-Salé-Kénitra

Avis de report
L'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n°24/2024

La Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat-Salé-Kénitra annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n°24/2024 du 29/07/2024 à 10h, publié au journal libération n°10267 du 16/07/2024 relatif à : Prestation de gardiennage, de Sécurité et de surveillance des Locaux de L'IFPS Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale à la Région Rabat Sale Kenitra en Lot unique, a été reporté à la date du **16/08/2024 à 10h** au lieu de 29/07/2024 à 10h.

N° 5159/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة الدار البيضاء سطات
 عمالة سبتة
 جماعة سبيدي حجاج واد حصار
 قسم الشؤون الاقتصادية

قرار حول بحث المنافع والمصارف

إلى السيد رئيس مجلس جماعة سبيدي حجاج واد حصار

- بناء على قانون التأميني رقم 113-54 المتعلق بالجماعات الصادر بتعليمات الظهير الشريف رقم 1-115-85 المؤرخ في 20 رمضان 1436 المتوافق لـ 07 يوليوز 2015 وكافة المادة 100 والمادة 101 منه.

- بناء على مقتضيات الفصل الرابع من الظهير الشريف المؤرخ في 3 شوال 1392 (تحت 1914) المتعلق بملكية المؤسسات العمومية المشيئة أو التأسيسية وكذا الظهار التي أبرمت و التمسك.

- بناء على القرار الوزيري المؤرخ في 22 جمادى الآخرة 1392 (تحت 1993) الذي تم بمقتضاه ترتيب المؤسسات العمومية الغير المشيئة والتأسيسية كما تم تغييره وتتميمه.

- وذلك ليتم التتبع المراجعي في : 2024/07/06

- و الذي لتدوينا به مطبق أمين رقم المذكرة الوضعية : 8898748

- لتتمثل على الشكل التالي : أبحاث الأثاث والعبأ القديم و المزارع

- بالتمثل الشان : LOTISSEMENT AL ALIA AL ABEDA GH 2 3MM SP 11 MAGASIN N 9 :

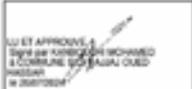
بأن :

العمل الأول : أن يتم التتبع عن المنافع والمصارف مدة 15 يوما متواليا ابتداء من تاريخ 2024/07/06 إلى غاية إغلاق العمل بتاريخ 2024/08/10.

العمل الثاني : يتوقع سجل البحث ب جماعة سبيدي حجاج واد حصار - جماعة الرئيس حيث يمكن للجمهور تسجيل ملاحظاتهم وذلك خلال أوقات العمل الرسمية.

در في : جماعة سبيدي حجاج واد حصار بتاريخ 26/07/2024

إعداد الرئيس




N° 5160/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MADIOUNA
 COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
 DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
 SERVICE TECHNIQUE

AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de sidi Hajjaj oued Hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un **boulangerie-snack** sis : **Lotissement Cadex 2 LOT N° 31 Mag 01 02 sidi Hajjaj oued Hassar province Madiouna TF N° : 271855/12.**

Au nom de Mr KHALID ALOUL.

A Cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 5161/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
 PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA
 COMMUNE DE CASABLANCA
 SUBPREFECTURE MEDINA ANFA
 DIRECTION DES MARCHES
 SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES

Avis d'appel d'offres ouvert Sur offres de prix
n° 04/AA/2024

Le **2.2.JUL.2024** à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirste angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 04 / AA/ 2024 du **2.2.JUL.2024**.

Pour : Travaux d'aménagement du terrain de foot en gazon synthétique sis angle Bd la corniche et rue grand ville « espaces torro » hay el Hank

Lieu d'exécution : sis angle Bd la corniche et rue grand ville « espaces torro » hay el Hank Casablanca, commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme **De 5.702.520,00 (Cinq Millions Sept Cent Deux Mille Cinq Cent Vingt Dirhams).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **85.000,00 (Quatre Vingt Cinq Mille) toutes taxes comprises.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.

N° 5162/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم الدار البيضاء
 مدينتي العرائش والطنجة

تعلن الوكالة الحضرية للمدينة عن :

تنظيم أيام الأبواب المفتوحة لإستقبال مفارحة العالم

خلال شهر غشت 2024

تتمثل الفياك الوحيد للإسراع بمعالجة قضايا مفارحة العالم

طبقه فصل الصرف

للإستعلام معاكم الإتصال برقم الهاتف : 08.02.67.20.35

☎ هاتف: 08 24 47 40 37
☎ هاتف: 08 24 47 40 38 (+212)

contact@auessouira.ma
www.auessouira.ma/mre

📍 إقامة الأوتاد عمارة باب الصفاة
توجه سبيدي حجاج واد حصار

N° 086/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
COMMUNE EL KOUDIA
EL BEIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°01/2024

Le 22 Aout 2024 à 10 Heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunion aux sièges de la commune EL KOUDIA EL BEIDA province de Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°01/2024 pour objet : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BASSINS D'ACCUMULATION ET DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT

EN PAVE DE CERTAINS DOUARS DE LA CT EL KOUDIA EL BEIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : 120 000.00 DHS TTC (cent vingt mille dirhams) Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à deux mille quatre cent dirhams (2 400.00 DH) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-

22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du Règlement de Consultation.

N° 5167/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
COMMUNE EL KOUDIA
EL BEIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°02/2024

Le 29 Aout 2024 à 10 Heures du matin , il sera

procédé dans la salle de réunion aux sièges de la commune EL KOUDIA EL BEIDA province de taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°02/2024 pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVE AUTO-BLOQUANT AUX CERTAINS DOUARS DE LA CT EL KOUDIA EL BEIDA - PROVINCE DE TAROUDANT

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : 1 250 100.00 DHS TTC (Un million deux cent cinquante mille cent dirhams) Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams (20 000.00 DH) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossier

des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 5168/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° : 5TIZAG/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Aout 2024, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'éducation et de Formation Dras-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour :

| NOU N° | OBJET DE LA PRESTATION | ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC | MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS) |
|-------------|---|---|---|
| 5TIZAG/2024 | ACQUISITION DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERES RELEVANT DE DP DE L'AREF DT A ZAGORA. | 332 112,00 Trois Cent Trente Deux Mille Cent Douze | 6 000,00 Six Mille |

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 5163/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis modificatif concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 25/2024/BP
publié le 18/07/2024 sous N° 10269 au journal "Libérations.

Le Conseil Provincial d'Essaouira porte à la connaissance du public que l'avis d'Appel d'Offres ouvert n° 25/2024/BP dont l'objet est:

La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) -AL ARAARE- Commune Hanchane Province d'Essaouira.

A est rectifié comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à : (1 400,00 DH) Mille quatre cent Dirhams.

Au lieu de :

- Le cautionnement provisoire est fixé à : (3 000,00 DH) Trois mille Dirhams.

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans modification.

N° 5164/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis modificatif concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 27/2024/BP
publié le 18/07/2024 sous N° 10269 au journal "Libérations.

Le Conseil Provincial d'Essaouira porte à la connaissance du public que l'avis d'Appel d'Offres ouvert n° 27/2024/BP dont l'objet est:

La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - REGREGUA- Commune Talmezt Province d'Essaouira.

A est rectifié comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à : (1 400,00 DH) Mille quatre cent Dirhams.

Au lieu de :

- Le cautionnement provisoire est fixé à : (3 000,00 DH) Trois mille Dirhams.

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans modification.

N° 5166/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis modificatif concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 26/2024/BP
publié le 18/07/2024 sous N° 10269 au journal "Libérations.

Le Conseil Provincial d'Essaouira porte à la connaissance du public que l'avis d'Appel d'Offres ouvert n° 26/2024/BP dont l'objet est:

La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) -ARGANE- Commune Smimou Et Tamamar Province d'Essaouira.

A est rectifié comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à : (1 400,00 DH) Mille quatre cent Dirhams.

Au lieu de :

- Le cautionnement provisoire est fixé à : (3 000,00 DH) Trois mille Dirhams.

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans modification.

N° 5165/PA

SOCIÉTÉ IBERDAN CONSULTING SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10 juillet 2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : -STE IBERDAN CONSULTING - SARL AU. Objet : LE CONSEIL EN MARKETING & COMMUNICATION, SIEGE SOCIAL: 276 BD IRN TACHEFINE ETG 3- CASABLANCA. DURÉE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mme. YASMINE IMANE BOUABID à 1000 Parts.
GERANCE : la société est gérée par Mme. YASMINE IMANE BOUABID pour une durée illimitée. La société sera engagée par la seule signature de Mme. YASMINE IMANE BOUABID.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 24/07/2024 sous le numéro de dépôt 00927593 et de registre de commerce 635093.
N° 5177/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi en date du 08/06/2024, il a été établi les statuts d'une SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
• Dénomination : Intervention Lafouri
• Forme juridique : SARL-AU ;
• Objet : Installations Climatiques, Frigorifiques Et Electriques ;
• Siège social : Charaf 2 Groupe 15 Imm 5 N°8 Oulla Casablanca ;
• Capital social : 20.000,00 DH, divisé 200 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 200 et attribués en totalité à M. Saïd LAFOURI ;
• Durée : 99 ans ;
• Gérance : M. Saïd LAFOURI, CIN N° WA187479; Le dépôt légal a été effectué au CRJ de Casablanca en date du 15 juillet 2024. RC : 639883.
Pour extrait et mention.
N° 5178/PA

EURO SERVICES PROTECTION GARDIENNAGE SARL RC MARRAKECH :
151 727

Aux termes du PV de L'AGE du 05/06/2024, les associés de la société "EURO SERVICES PROTECTION GARDIENNAGE" SARL, ayant le siège social à Immeuble Mjadli 74, Rue My Rachid, 5ème étage Appart N° 14 Marrakech Menara, ont décidé ce qui suit :
• Le transfert du siège social de 96 BD Anfa Résidence le Printemps d'Ana Etg 09 N° 91 Casablanca à Immeuble Mjadli 74, Rue My Rachid, 5ème étage Appart N° 14 Marrakech Menara ;
• Constatation et acceptation de la démission du gérant M. Christophe Pascal Camille VILLINO et la nomination du gérant unique M. Oussama BOURROUËL.
• Refonte des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Marrakech, le 11/07/2024 sous le N°164129.
N° 5179/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU,
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX
N° 02/2024-DSIN

Le Mardi 10 Septembre 2024 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix pour objet :
ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Trente-huit mille Dirhams) 38 000,00 Dirhams
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux million dix mille trois cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (2 010 300,00 DH TTC).
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de secrétariat de la

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne Rabat - Agdal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre un accusé de réception, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32,34 et 37 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Conformément à Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 5180/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE RICH
CAIDAT AIT IZEG
CR GUERS TIALLAINE

AVIS MODIFICATIF DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°
04/2024/CGT

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis objet de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 04/2024/CGT relatif à : **ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU CENTRE DE TAZMAMMART-COMMUNE GUERS TIALLAINE PROVINCE MIDELT** prévue pour le 31/07/2024 à 11 h , qui est publiée dans les deux journaux :
- Libération n° :00259 du 6-7 juillet 2024.
- Al Itihad Al Ichtraki n° : 13787 du 6-7 juillet 2024
- Portail des marchés publics du 7 juillet 2024

Est reportée à la date du : **12 AOUT 2024 à 11 heures**. Cette nouvelle date et heure c'est la date limite pour le dépôt des dossiers des concurrents par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N° 5169/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada

PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N° 03/2024

الجول الأخضر
البنية التحتية
2020 - 2030

Le programme prévisionnel complémentaire n° 03 des marchés que l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

| N° | Objet | Nature de prestation | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle (en M.Dh) | Mode de passation | Mode de publication | Observations (marché réservé aux PME) |
|----|---|----------------------|---------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------------------------|
| 1 | - Travaux de rangement des réserves de distribution dans le périmètre de Tada | Extérieux | Zone d'action de FORMVA du Tada | 0,00 | Appel d'offres Ouvert | Aout 2024 | Oui |
| 2 | - Travaux de rangement des centres principaux de réserves d'assainissement et des ouvrages de nivellement dans le périmètre de Tada | Extérieux | | 0,00 | | Aout 2024 | Oui |

N° 5170/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUHAÏA

SAM /SMG

PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

| TYPE DE PRESTATIONS | OBJET DES FOURNITURES | LIEU D'EXECUTION | MODE DE PASSATION | PERIODE PREVUE POUR LE LANCERMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MARCHES RESERVE A LA PME |
|---------------------|---|------------------------------------|-------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| SERVICE | PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE L'ORMAD | SEGE ET ARRONDISSEMENTS DE L'ORMAD | MARCHE | sept-24 | ORMAD /SMG | Oui |
| FOURNITURES | ACHAT DU MATERIEL AUDIOVISUEL | SEGE ORMAD | MARCHE | sept-24 | ORMAD /SMG | Oui |

N° 5176/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 12/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 09h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES AOUINT YGHOU-MANE - AOUINT LAHNA - TOUZGUI - ELMAH-BESS ET LABOURATE RELEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux cent mille dirhams 00 Cts (200.000,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de onze millions neuf cent dix-neuf mille sept cent huit dirhams 00 Cts TTC (11 919 708,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5181/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 13/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 09 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES AOUINT YGHOU-MANE - AOUINT LAHNA - TOUZGUI - LABOURATE ET ELMAH-BESS RE-

LEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre cent mille dirhams 00 Cts (400.000,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent seize dirhams 00 Cts TTC (23 988 616,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5182/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 14/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 10h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TERRAINS DE PROXIMITÉ AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES AOUINT YGHOU-MANE - AOUINT LAHNA - ELMAH-BESS ET LABOURATE RELEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre cent mille dirhams 00 Cts (400.000,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de vingt-deux millions trois cent vingt mille sept cent vingt-trois dirhams 60 Cts TTC (22.320.723,60 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5184/PA

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5183/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 15/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 10h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE AL MAHBISS RELEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre cent mille dirhams 00 Cts (400.000,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de vingt-deux millions trois cent vingt mille sept cent vingt-trois dirhams 60 Cts TTC (22.320.723,60 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5185/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 17/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 11h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES LABOURATE ET TOUZGUI RELEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 16/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 11h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX DE VOIRIE AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES AOUINT YGHOU-MANE ET AOUINT LAHNA RELEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq cent mille dirhams 00 Cts (500.000,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de vingt-sept millions six cent quarante-deux mille sept cent quarante-quatre dirhams 00 Cts TTC (27.642.744,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5186/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 18/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 11h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES LABOURATE ET TOUZGUI RELEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial

d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois cent mille dirhams 00 Cts (300.000,00 Dhs)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de dix-huit millions trois cent mille quatre cent quatorze dirhams 00 Cts TTC (18.300.414,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5187/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 77/2024/INDH
 Le 12 Aout 2024 à 12h Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°77/2024/INDH du 12/08/2024 Pour FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUES MEDICO-HOSPITALIER POUR LES DISPENSAIRES RURAUX BOUCEDRA ET SOUK JEMAA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE COMMUNE OULAD RAHMOUNE PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Cent dix mille cent soixante dirhams (110 160,00 dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille deux cent dirhams (2 200,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Province d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis OU par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5188/PA

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 5189/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 19/2024/BP
 Le 19/08/2024 à 11h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES LABOURATE ET TOUZGUI RELEVANT DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE**
N°66/2024/INDH

Le 12 Aout 2024 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°66/2024/INDH du 12 Aout 2024 Pour Fourniture et installation du matériel médico-technique et médico-hospitalier pour le centre de santé Oulad Rahmoune relevant de la délégation provinciale de santé commune territoriale Oulad Rahmoune province d'El Jadida. Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Cinquante six mille cent soixante dirhams (56 160,00 dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille dirhams (1000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Province d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenant au président de la commission d'ouverture des plis OU par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5190/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE DRAA
TAFILALET
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M/SM

**Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié**
n° 12/ BG /2024

Le 13/08/2024 à 11h00 il sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SIÈGE CERCLE BOUMIA A LA COMMUNE BOUMIA - PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE CENT CINQUANTE DEUX DIRHAMS 00 CENTIMES (292 152,00 DIRHAMS). T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE HUIT CENT DIRHAMS (5 800,00 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 5191/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE DRAA TAFILALET
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M/SM

**Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié**
n° 13/ BG /2024

Le 15/08/2024 à 11h00 il sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SIÈGE CERCLE IMILCHIL ET DU SIÈGE CAIDAT IMILCHIL A LA COMMUNE IMILCHIL, PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQ CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE QUATRE CENT VINGT DIRHAMS 00 CENTIMES (597 420,00 DIRHAMS). T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de ONZE MILLE NEUF CENT DIRHAMS (11 900,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 5192/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE DRAA
TAFILALET
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M/SM

**Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié**
n° 14/ BG /2024

Le 19/08/2024 à 11h00 il sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SIÈGE CAIDAT AIT IZDEG, CERCLE ER-RICH, PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLE CINQ CENT CINQUANTE DIRHAMS 00 CENTIMES (269 550,00 DIRHAMS). T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE TROIS CENT DIRHAMS (5 300,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 5193/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL
KELAA DES SRAGHNA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
ADMINISTRATIVE,
ECONOMIQUE
ET FINANCIERE
SERVICE DU BUDGET,
COMPTABILITE ET DES
MARCHES

**Avis d'appel d'offres
ouvert national**
N° 07/2024

Le 26/08/2024 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El Kelaa des Sraghna sis à la ville d'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 07/2024 pour l'ENQUÊTE POUR LE RECENSEMENT ET L'IDENTIFICATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET DES TERRAINS SOUMIS OU NON A LA TAXE SUR LES TERRAINS URBAINS NON

BATIS A LA COMMUNE D'EL KELAA SRAGHNA-PROVINCE EL KELAA SRAGHNA REGION MARRAKECH-SAFI.

Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 470.400,00 DH (Quatre cent soixante dix mille quatre cent Dhs, 00cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 000,00 DH (Neuf mille Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 des règlements de la consultation.

N° 5194/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL
KELAA DES SRAGHNA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION A
ADMINISTRATIVE,
ECONOMIQUE
ET FINANCIERE
SERVICE DU BUDGET,
COMPTABILITE
ET DES MARCHES
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N° 08/2024

Le 27/08/2024 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El Kelaa des Sraghna sis à la ville d'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 08/2024 pour l'ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA - PROVINCE EL KELAA SRAGHNA REGION MARRAKECH-SAFI.

Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.549 167,60 DH (Quatre millions cinq cent quarante sept Dhs, 60 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.944.948,00 DH (Un million neuf cent quarante quatre mille neuf cent quarante huit Dhs, 00cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 DH (Trente mille Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les fiches techniques et/ou catalogues et les certificats de conformité des luminaires à LED exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans un pli fermé au service des marchés de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenant au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 des règlements de la consultation.

N° 5195/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL
KELAA DES SRAGHNA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
ADMINISTRATIVE,
ECONOMIQUE
ET FINANCIERE
SERVICE DU BUDGET,
COMPTABILITE
ET DES MARCHES
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N° 09/2024

Le 28/08/2024 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El Kelaa des Sraghna sis à la ville d'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 09/2024 pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE D'ACCES AU SIEGE DU DISTRICT PROVINCIAL DE LA SURETE NATIONALE

ET AMENAGEMENT DE LA VOIRIE D'ACCES AU SIEGE DE L'ECOLE SUPERIEURE DU TECHNOLOGIE (EST) - COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA PROVINCE EL KELAA SRAGHNA REGION MARRAKECH-SAFI.

Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.549 167,60 DH (Quatre millions cinq cent quarante sept Dhs, 60 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 90 000,00 DH (Quatre vingt dix mille dh)

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 des règlements de la consultation.

N° 5196/PA

WA DENIM
ICE N° : 003515526000051

Constitution

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca le 12 JUIN 2024, il a été établi les statuts d'une SARL au dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « WA DENIM » S.A.R.L. au .
OBJET :
- Fabricant de vêtements confectionnés,
- Fabrication tout types de jeans, pantalon, jacket pour hommes et femmes, enfants en vue de la vente au Maroc et à l'étranger.
- Import-export
- Négoce
SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT LA GRACIEUSE N° 44 -A- 3EME ETAGE ZONE INDUSTRIELLE, SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA -
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées En totalité à M. KATIR ABDELKRIM . Associé unique.
GERANCE : Confiée à M. KATIR ABDELKRIM pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 23 JUILLET 2024 sous le N° 927566 .
N° 5197/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18/06 61 86 89 08
Aux termes d'un acte S.S.P en date de 04/06/2024 à Marrakech il a été établi les

statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : « SO-DICHIN- SARL AU
2- Siege social: ZENITH BUSINESS CENTER RUE MOUSLIM LOT BOUKAR, 3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH
3- Objet social : - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE) -BUREAU U T I Q U E S (MARCHAND DE FOURNITURES)-NEGOCIANT.
4- Durée : 99 ans.
5- Capital social : s'élève à 2000.000 ,00.Dhs il est divisé en 20000 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :
M.SALAH AIT HADDOU : 20000 PARTS
Soit au total : 20000 PARTS
Gérance : M.AIT HADDOU SALAH F, gérant pour une durée illimitée.
6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 152001 /2024 le 23/07/2024/N° de dépôt : 164485/24.
N° 5198/PA

MONDE SERVICE COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632
AL QUASSAM EQUIPEMENT
CONSTITUTION
RC : 633077 IF 66017997 TP 35554921 ICE 003521682000097

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 28 JUIN 2024, l'associé a décidé la création d'une société dont les caractéristiques sont :
1- FORME JURIDIQUE : SARL AU
2- CAPITAL SOCIAL :

100.000,00 dh
OBJET SOCIAL : La société a pour objet social : Lotisseur .La promotion immobilière.Génie civil, travaux d'électricité.Les travaux de construction, et tous corps d'états.Transport de marchandises
3- DENOMINATION : AL QUASSAM EQUIPEMENT SARL AU
4- SIEGE SOCIAL : 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR, 1er Etage, Appartement 2, Casablanca - Maroc.
5- LA DUREE :99 ans
6-ANNEE SOCIAL : Du premier janvier au 31 décembre de chaque année.
7- GERANCE : Mr. Mr. KHALIL LAKHDEM, de Nationalité MAROCAINE, née le 24/11/1961 Titulaire du CIN N° B567545, demeurant à : BD DAKHLA N° 368 HAY CHRIFAAM CHOCK CASABLANCA
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 09/07/2024 sous le numéro 00925430
MONDE SERVICE COMPTA 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 1 Casablanca
RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116
N° 5199/PA

INVEST FINANCE CONSULTING « S.A.R.L »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION, AU CAPITAL DE 150.000,00 DIRHAMS
Siège social : 7 RUE SOULEIMANE AZMI BD ZERKTOUNI CASABLANCA
RC 45389 IF 1084083 ICE 001542007000054
DISSOLUTION
Aux termes du procès-verbal de l'AG mixte du 08/06/2024, il a été décidé de procéder à :
La dissolution anticipée de la société pour cause de non réalisation de l'objet social ;
La mise de la société en li-

quidation amiable ;
La nomination de Mr. NAJIB IBN ABDELJALIL en qualité de liquidateur.
Le siège de liquidation auquel les correspondances doivent parvenir est fixé à : 7 RUE SOULEIMANE AZMI BD ZERKTOUNI CASABLANCA
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 02/07/2024 sous le numéro 924803
N° 5200/PA

GANTI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE EN LIQUIDATION, AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 265 BD ZERKTOUNI 9 ETG N 92 CASABLANCA
RC N° 406917 IF 26047617 ICE 002101755000040
AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION DE LA SOCIETE
Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/05/2024, il a été décidé de procéder à :
L'approbation du rapport du liquidateur ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde négatif ;
La clôture définitive de la liquidation en donnant quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 16/07/2024 sous le numéro 926611
N° 5201/PA

PYRAMIDE .
ACCESSOIRES AUTO « S.A.R.L.A.U »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE EN LIQUIDATION, AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : N° 114 - 116 BD OUED SEBOU EL OULFA CASABLANCA
RC N° 535413 IF 51790294

ICE 003019339000042
AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION DE LA SOCIETE
Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/05/2024, il a été décidé de procéder à :
L'approbation du rapport du liquidateur ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde négatif ;
La clôture définitive de la liquidation en donnant quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 17/07/2024 sous le numéro 926801
N° 5202/PA

Société Immobilières et Travaux Al-barakates
Tél.Fax : 0528602242
Au terme d'un acte SSP en date du 07/07/2024 à Tiznit, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
FORME : SARL.
DENOMINATION : Société Immobilières et Travaux Al-barakates
SIEGE SOCIAL: DR Leguessab Reggada Tiznit
OBJET : Promoteur immobilier, travaux divers et construction,
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : (10.000 DH), divisé en (100) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, attribuées comme suite: Yahia Rais 50 parts et Mustapha bertit 50 parts.
GERANCE : M.Yahia Rais.
CIN JH149046, gérant pour une durée illimitée.
Le dépôt a été effectué au greffe du Tribunal de 1er instance de Tiznit, sous le N°21 / 2024 le 19/07/2024.
RC N° 5881.
N° 5203/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca

(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
T-INDUSTRY
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/07/2024 enregistré le 18/07/2024 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : Société « T-INDUSTRY » S.A.R.L AU
- Objet : L'Achat, le recyclage, la vente et la distribution de palettes, plastiques et emballage industrielle, Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, Entrepreneur de La Gestion d'exploitations Commerciales. La Prestation de tous services.A
- Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N°4 CASABLANCA
- Durée : 99 ans.
- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :
- Mme AZNANAGUE AMINA 1.000 Parts
- La Gérance : La société est administrée et gérée par la Gérante Unique, Mme AZNANAGUE AMINA, C.I.N N° BH 283590
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 23/07/2024 Sous N° 927858, RC N° 635.219 en date du 24/07/2024 Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE
N° 5204/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

| N° de Train | 1001* | 1005 | 1009 | 1013 | 1017 | 1021 | 1025 | 1033 | 1037 | 1041 | 1045 | 1049 | 1053 | 1057** | 1061 | |
|----------------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Casa Voyageurs | Depart | 06:00 | 07:00 | 08:00 | 09:00 | 10:00 | 11:00 | 12:00 | 14:00 | 15:00 | 16:00 | 17:00 | 18:00 | 19:00 | 20:00 | 21:00 |
| Rabat | Arrivée | 06:45 | 07:45 | 08:45 | 09:45 | 10:45 | 11:45 | 12:45 | 14:45 | 15:45 | 16:45 | 17:45 | 18:45 | 19:45 | 20:45 | 21:45 |
| Agdal | Depart | 06:30 | 07:30 | 08:30 | 09:30 | 10:30 | 11:30 | 12:30 | 14:30 | 15:30 | 16:30 | 17:30 | 18:30 | 19:30 | 20:30 | 21:30 |
| Kénitra | Arrivée | 07:17 | 08:17 | 09:17 | 10:17 | 11:17 | 12:17 | 13:17 | 15:17 | 16:17 | 17:17 | 18:17 | 19:17 | 20:17 | 21:17 | 22:17 |
| Tanger | Depart | 07:20 | 08:20 | 09:20 | 10:20 | 11:20 | 12:20 | 13:20 | 15:20 | 16:20 | 17:20 | 18:20 | 19:20 | 20:20 | 21:20 | 22:20 |
| Tanger | Arrivée | 08:10 | 09:10 | 10:10 | 11:10 | 12:10 | 13:10 | 14:10 | 16:10 | 17:10 | 18:10 | 19:10 | 20:10 | 21:10 | 22:10 | 23:10 |

Sens Tanger > Casa voyageurs

| N° de Train | 2001* | 2005 | 2009 | 2013 | 2017 | 2021 | 2025 | 2033 | 2037 | 2041 | 2045 | 2049 | 2053 | 2057** | 2061 | |
|----------------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Tanger | Depart | 06:00 | 07:00 | 08:00 | 09:00 | 10:00 | 11:00 | 12:00 | 14:00 | 15:00 | 16:00 | 17:00 | 18:00 | 19:00 | 20:00 | 21:00 |
| Kénitra | Arrivée | 06:30 | 07:30 | 08:30 | 09:30 | 10:30 | 11:30 | 12:30 | 14:30 | 15:30 | 16:30 | 17:30 | 18:30 | 19:30 | 20:30 | 21:30 |
| Rabat | Depart | 06:53 | 07:53 | 08:53 | 09:53 | 10:53 | 11:53 | 12:53 | 14:53 | 15:53 | 16:53 | 17:53 | 18:53 | 19:53 | 20:53 | 21:53 |
| Agdal | Arrivée | 07:20 | 08:20 | 09:20 | 10:20 | 11:20 | 12:20 | 13:20 | 15:20 | 16:20 | 17:20 | 18:20 | 19:20 | 20:20 | 21:20 | 22:20 |
| Casa Voyageurs | Depart | 07:25 | 08:25 | 09:25 | 10:25 | 11:25 | 12:25 | 13:25 | 15:25 | 16:25 | 17:25 | 18:25 | 19:25 | 20:25 | 21:25 | 22:25 |
| Casa Voyageurs | Arrivée | 08:10 | 09:10 | 10:10 | 11:10 | 12:10 | 13:10 | 14:10 | 16:10 | 17:10 | 18:10 | 19:10 | 20:10 | 21:10 | 22:10 | 23:10 |

* trains ne circulant pas les Samedi, Dimanches et jours fériés
** trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanches et jours fériés

Sport

Tenue à Salé d'une réunion du Comité directeur de la FRMF



Le Comité directeur de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a tenu, jeudi à Salé, une réunion consacrée à diverses questions inscrites à l'ordre du jour.

Lors de cette réunion, présidée par M. Fouzi Lekjaa, président de la FRMF, le Comité directeur a, entre autres, abordé

l'amendement du processus d'octroi des licences des clubs, du règlement de la compétition et du Code disciplinaire.

A ce propos, le président de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP), Abdesselam Belegchour, a détaillé l'intérêt de l'amendement des deux processus d'octroi des licences pour les adapter aux exigences de la FIFA et de la

CAF, indique un communiqué de la FRMF.

Après de longues discussions, l'approbation des amendements proposés a été reportée au 1er août 2024, date de la prochaine réunion du Comité directeur afin d'élargir le débat entre les différentes parties concernées.

S'agissant des amendements relatifs au règlement de la compétition et du Code disciplinaire, les textes seront examinés après leur étude par une commission composée de présidents des Ligues nationales, présidents des organes judiciaires et des secrétaires généraux des Ligues nationales.

Concernant les transferts, le Comité directeur de la FRMF a décidé d'unifier la prochaine période des transferts interligues régionales et a approuvé la programmation de la période des transferts simultanément avec celle des transferts internationaux.

De même, le Comité directeur a approuvé le barème des primes de classement aux clubs de la Botola Pro 1 Inwi, avec la déduction immédiate des frais liés aux litiges ainsi que la première tranche des droits de retransmission TV au titre

de la prochaine saison.

Le Comité directeur de la FRMF a approuvé, également, la proposition de la LNFA formulée en coordination avec la LNFP visant à appliquer le système des matchs barrages à toutes les divisions de la LNFA.

A propos du projet de développement «FIFA- Forward», le Comité directeur de la FRMF a approuvé les programmes en cours et prévisionnels visant le développement du football féminin.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du Comité directeur de la LNFP, le Comité directeur de la FRMF a adopté les dispositions relatives à la programmation des matchs amicaux interclubs (correspondance de la LNFP, en date du 31 mai 2024).

Le Comité directeur de la FRMF a, aussi, approuvé le projet de l'Amicale nationale des entraîneurs de football visant à permettre à un entraîneur de s'engager avec deux clubs différents de la même division au cours de la même saison. L'entraîneur peut également, au cours de la même saison, signer un nouveau contrat avec un club évoluant dans une division supérieure.

3^{ème} édition de "Taghazout Surf Expo"

La 3^{ème} édition du salon professionnel "Taghazout Surf Expo" aura lieu du 24 au 27 octobre prochain, dans la baie de Taghazout.

Avec près de 40.000 visiteurs attendus, cet événement, accueillera 80 exposants, des activités liées à l'univers du surf, un Souk Créa, un Food Court varié et deux scènes pour des concerts live et des sunsets mémorables, indique un communiqué des organisateurs.

Au menu de cette manifestation figurent aussi trois tables rondes qui seront organisées par le Comité scientifique du Taghazout Surf Expo en collaboration avec la Fédération Royale marocaine de surf et diverses institutions nationales et internationales.

Les visiteurs pourront également découvrir l'espace Digital Nomad, l'espace de formations et master classes avec des champions de surf de renommée nationale et mondiale.

L'espace Pitch accueillera des échanges avec des peintures du surf et, comme nouveauté, l'atelier "Wave of Success", qui mettra en lumière les opportunités de financement pour accompagner les jeunes entrepreneurs de la région de Souss-Massa, particulièrement ceux attachés au surf et à ses activités connexes.

Cet espace abritera des rencontres et des ateliers scientifiques, rassemblant des chercheurs de divers horizons pour explorer la pratique du surf, son développement sur les territoires littoraux et ses interactions avec le tourisme et les entreprises locales.

Organisé par l'association "Taghazout Surf Expo", ce salon s'intéressera par ailleurs à la technologie du surf, dite surftech, regroupant des innovations qui révolutionnent l'expérience de ce sport.

Les professionnels du secteur et les passionnés de glisse pourront également rencontrer des hébergeurs et des distributeurs spécialisés, des marques de surfwear, des équipementiers de pointe, des écoles de surf renommées, des associations engagées ou encore des shapers créatifs.

"Taghazout Surf Expo" est initié en partenariat avec le Conseil régional Souss-Massa, l'Office national marocain du tourisme, le Conseil régional du tourisme Agadir Souss-Massa, la Fédération Royale marocaine de surf et la wilaya de la région Souss-Massa.

Noussair Mazraoui sur les tablettes de Manchester United

L'entraîneur de Manchester United, Erik ten Hag, s'intéresse à l'international marocain du Bayern Munich, Noussair Mazraoui, dans le but de reformer, avec Antony, le duo qui a fait les beaux jours de l'Ajax Amsterdam entre 2020 et 2022, écrit, jeudi, le quotidien britannique "The Guardian".

Mazraoui est une option envisagée par Ten Hag, qui a entraîné le Lion de l'Atlas de 26 ans à l'Ajax de 2018 jusqu'à son départ pour Old Trafford quatre ans plus tard, rapporte la publication. "Le Marocain a soutenu Antony sur le flanc droit de l'Ajax lors des saisons 2020-21 et 2021-2022, au cours desquelles ils ont remporté le titre et impressionné en tant que binôme", souligne le grand tirage.

Mazraoui a rejoint le Bayern en mai 2022 tandis qu'Antony a rejoint United en août de la même année pour 82 millions de livres sterling. "Il a retrouvé Ten Hag mais n'a pas réussi à convaincre depuis", observe le jour-

nal. "Ten Hag pense que la situation d'Antony peut être redressée et le recrutement de Mazraoui fait partie du plan du manager de 54 ans pour y parvenir", soutient "The Guardian".

De son côté, le "Daily Mail" affirme que le manager néerlandais pense que Mazraoui "pourrait aider Antony à relancer sa carrière à United sur le côté droit de l'équipe, après avoir épaulé l'ailier brésilien sur le flanc lors de deux campagnes de conquête du titre aux Pays-Bas".

Toutefois, selon la presse britannique, pour que le transfert se concrétise, il faudrait d'abord qu'Aaron Wan-Bissaka, à qui il reste un an de contrat à Old Trafford, s'en aille pour financer le transfert de Mazraoui qui devrait s'élever à environ 21 millions de livres sterling.

Les "Red Devils" ne sont pas la seule formation de Premier League à vouloir s'adjuger les services de Mazraoui, puisque la presse associe également le nom du Lion de l'Atlas au club londonien de West Ham.

Youssef En-Nesyri officiellement au Fenerbahçe pour cinq ans

Le club turc de Fenerbahçe a annoncé, jeudi, la signature de l'international marocain Youssef En-Nesyri, en provenance du FC Séville, pour un contrat de cinq ans.

"Bienvenue dans le plus grand club sportif du monde, nous vous souhaitons plus de trophées", s'est adressé le club stambouliote à l'attaquant marocain, sur X (ex-Twitter).

En-Nesyri, 27 ans, est arrivé à Istanbul mercredi pour passer la visite médicale avant de finaliser son transfert à Fenerbahçe, dirigé par l'entraîneur portugais José Mourinho.

Le Marocain, qui avait rejoint Séville en janvier 2020 en provenance de Leganés, a inscrit 16 buts la saison écoulée.

Le FC Séville, qui a accusé un déficit de 90 millions d'euros sur les trois dernières saisons, compte sur la cession de Youssef En-Nesyri, sous contrat jusqu'en juin 2025, pour équilibrer la balance économique.

Fenerbahçe avait terminé deuxième du championnat turc de première division "Süper Lig" la saison dernière avec 99 points, derrière son grand rival Galatasaray (102 points).

Franchir le cap de l'Ukraine

Les Lionceaux de l'Atlas décidés à prolonger leur séjour olympique

Le Onze national affrontera, ce samedi à partir de 16 heures, son homologue ukrainien, pour le compte de la deuxième journée du groupe B du tournoi de football des Jeux olympiques Paris-2024.

Après avoir remporté leur premier match aux dépens de la sélection argentine sur le score de 2 à 1, les Lionceaux de l'Atlas aborderont leur seconde sortie avec la ferme intention de confirmer ce résultat face à un adversaire défait lors de la première journée par l'Irak (2-1).

La partie ne sera pas une mince affaire, d'autant que l'EN connaît son adversaire du jour après l'avoir affronté lors d'un tournoi amical en Turquie, rencontre sanctionnée par la victoire des Ukrainiens par 1 but à 0.

La confrontation Maroc-Ukraine, sifflée par l'arbitre hondurien

Said Martínez Sorto, se jouera après le match Argentine-Irak, programmé à 14 heures à Lyon. Les partenaires d'Achraf Hakimi seront donc au fait du résultat de ce match, mais ils seront surtout appelés à assurer un résultat qui leur permettra de baliser leur chemin pour le prochain tour, car que le football national, sur sept participations aux Olympiades, n'a pu atteindre qu'une seule fois lors de l'édition de Munich en 1972.

Pour rappel, le troisième match de la phase de poules de l'équipe nationale aura lieu mardi prochain à 16 heures face à l'Irak à Allianz Riviera à Nice. En simultané, du côté du Parc Olympique Lyonnais, l'Ukraine donnera la réplique à l'Argentine.

M.B



Nawal El Moutawakil "fière" d'être réélue vice-présidente du CIO



L'ancienne championne olympique marocaine Nawal El Moutawakil a exprimé, vendredi, sa "fierté" d'être réélue vice-présidente du Comité international olympique (CIO) et formé le vœu de voir le Maroc récolter un maximum de médailles aux Jeux olympiques d'été de Paris 2024.

"Je suis fière d'être réélue vice-présidente du Comité international olympique. C'est une fierté pour le Maroc et tous les sportifs de mon pays", a-t-elle

affirmé dans une déclaration à la MAP.

Mme El Moutawakil a été élue pour un mandat de quatre ans, au deuxième jour des travaux de la 142ème session du comité réuni à Paris, en reconnaissance de son "engagement et de ses nombreuses contributions et réalisations dans le domaine du sport".

Ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports, Mme El Moutawakil a officié au sein de grandes institutions sportives internationales, notamment l'Association internationale des fédérations d'athlé-

tisme (IAAF), le Comité international des jeux de la Francophonie, puis au sein du CIO en tant que vice-présidente (2012-2016).

"Je remercie les collègues du CIO qui ont placé leur confiance en ma personne, à leur tête le président du Comité international. C'est un honneur et une responsabilité de porter haut les valeurs du mouvement olympique", s'est-elle réjouie.

Interrogée sur la participation marocaine aux Jeux olympiques d'été de Paris 2024, Mme El Moutawakil a affirmé qu'elle souhaite "qu'une Marocaine ou un Marocain puisse remporter une médaille lors de ces jeux".

"L'équipe olympique marocaine comprend des athlètes talentueux et des champions qui peuvent réaliser de belles performances et sur lesquels repose l'espoir de tous les Marocains", a-t-elle ajouté.

La vice-présidente du CIO a, par ailleurs, rappelé l'évolution qu'a connue la participation de la femme aux Jeux olympiques, notant que c'est la première fois dans l'histoire de ces jeux que l'on atteint la parité homme-femme.

Outre Mme El Moutawakil, le CIO a également procédé à l'élection de l'Argentin Gerardo Werthein en tant que vice-président. Huit nouveaux membres, quatre femmes et quatre hommes, ont également rejoint le Comité.

Présentation à Rabat du programme national antidopage

Le programme national de lutte contre le dopage, élaboré par l'Agence marocaine antidopage (AMAD) afin d'assurer la participation des sportifs marocains aux Jeux olympiques Paris-2024, a été présenté jeudi à Rabat.

Le programme, esquissé lors d'une conférence de presse, vise à remplir les conditions et recommandations du Comité international olympique (CIO), avant de disputer les joutes olympiques.

En vertu de ce programme, exécuté du 14 janvier au 17 juillet 2024, 136 sportifs ont été contrôlés dans 19 disciplines sportives, en coordination avec 18 fédérations sportives et avec la participation de 6 fédérations internationales.

Durant ce programme, qui intervient avant les JO parisiens, l'AMAD a effectué 128 contrôles et 390 examens, contre 176 à l'occasion des JO de Tokyo, dont 61,5% concernent l'athlétisme.

L'Agence a également élaboré un programme de sensibilisation, présentiel et à distance, au profit des sportifs, portant sur 7 séances touchant différentes spécialités destinées à 75 sportifs.

A ce propos, la présidente de l'AMAD, Fatima Abouali a indiqué à la presse que ce programme vise à préparer les sportifs à la participation aux JO-2024, en alliant contrôle et sensibilisation.

L'Agence a œuvré pour adapter le programme aux exigences et conditions des instances internationales spécialisées, a affirmé la responsable, faisant remarquer que chaque discipline sportive a des spécificités qu'il faut prendre en compte.

De son côté, le secrétaire général de l'AMAD, Moulay Ahmed Belimam, a indiqué, dans une déclaration similaire, que le programme s'est conformé aux exigences des organisateurs des Jeux, concernant le contrôle et la sensibilisation des sportifs qualifiés aux JO, précisant que trois catégories ont été établies, à savoir les sports à haut risque, à risque moyen et à risque limité.

Vu que chaque discipline sportive a ses propres spécificités, l'AMAD a œuvré depuis le début de l'année pour qualifier les sportifs en matière de lutte antidopage afin de pouvoir participer aux JO, a-t-il souligné, ajoutant que le contrôle et le suivi représentent 45% des actions menées par l'Agence depuis le début de l'année.

Créée le 13 janvier 2021, conformément à la loi 97-12 du 30 août 2017 et son décret d'application 2-18-303 du 05 juillet 2019, l'Agence marocaine antidopage est une institution indépendante qui a pour missions, notamment de préparer et exécuter le programme annuel des actions de contrôle antidopage dans le sport sous toutes ses formes, de coordonner les actions de prévention et de lutte contre le dopage et de proposer toute mesure de nature à permettre la prévention et la lutte contre le dopage.

Lutte : Oussama Assad aspire à représenter dignement les couleurs nationales à Paris

Le lutteur Oussama Assad sera certes le seul représentant du Maroc dans cette discipline aux Jeux olympiques de Paris (26 juillet - 11 août), mais il est bien déterminé à signer une bonne performance et à honorer les couleurs nationales lors de cette grand-messe sportive mondiale.

Le champion marocain de lutte gréco-romaine a décroché son ticket pour les JO fin mars, après avoir terminé deuxième au tournoi qualificatif (catégorie des moins 130 kg) à Alexandrie, en Égypte.

Pour la quatrième participation consecutive de la lutte nationale aux JO, Oussama Assad a l'ambition de s'illustrer et de représenter dignement son pays.

Pour l'entraîneur national de lutte

gréco-romaine, Moncef Harouch, la participation aux JO est un grand honneur, notant que le champion marocain ne ménagera aucun effort pour réaliser un bon résultat lors de cet événement sportif planétaire.

"On essaiera de faire le maximum pour faire un bon résultat aux JO et hisser haut notre drapeau national", a-t-il dit dans une déclaration à la MAP.

S'agissant des préparatifs à ces joutes, l'entraîneur national a relevé que la Fédération Royale marocaine de lutte a mis en place tous les dispositifs nécessaires, faisant savoir que le travail de préparation s'est effectué en deux temps.

Il s'agit d'abord d'un stage de prépara-

tion au Maroc aux centres d'El Jadida et de Bourgogne à Casablanca et puis d'un camp de base final à Clermont-Ferrand en France aux côtés de plusieurs délégations comptant dans leurs rangs des champions olympiques et du monde.

La préparation a été très intense et a touché aux différents aspects technico-tactiques, a-t-il ajouté.

Pour lui, l'objectif de la participation aux JO est "d'aller le plus loin possible et pourquoi pas monter sur le podium pour aller chercher la première médaille olympique du Maroc dans cette discipline".

Les épreuves de lutte (lutte libre et lutte gréco-romaine) aux JO auront lieu du 5 au 9 août à l'Arena Champs-de-Mars à Paris.



Mohamed Abicha : La participation aux JO, une opportunité pour se mesurer aux meilleurs

La participation aux Jeux Olympiques est un rêve qui se réalise et une opportunité pour acquérir davantage d'expérience et se mesurer aux meilleurs, a indiqué Mohamed Abicha, joueur de l'équipe nationale de beach-volley qui prendra part aux JO Paris-2024 (26 juillet - 11 août).

Dans une déclaration à la MAP, le joueur de l'équipe nationale a fait savoir que la qualification aux Jeux olympiques n'a pas été facile, en raison de la rude concurrence et de l'amélioration du niveau des équipes africaines, rappelant que pour décrocher le billet qualificatif aux JO de Paris, il fallait remporter le championnat d'Afrique, tenu en juin dernier à Martil.

Il a ajouté que le parcours vers le sacre africain n'a pas été de tout repos, rappelant qu'à Paris, le beach-volley national signera sa 2ème participation aux JO après Tokyo-2020.

Notant que la participation aux JO est un exploit en soi, Abicha a sou-

ligné qu'en prenant part à cet événement sportif planétaire, l'objectif est de hisser haut le drapeau du Maroc et de mettre la lumière sur le beach-volley national.

Pour lui, cette manifestation de grande envergure constitue avant tout une occasion de se mesurer à des équipes fortes à l'échelle mondiale et d'acquiescer davantage d'expérience.

Dans ce sens, il a relevé que le fait d'affronter les équipes brésilienne, américaine et cubaine est une aubaine pour se jauger face aux meilleurs joueurs du monde, affirmant que l'essentiel est de faire bonne figure lors de ces Jeux et de ne ménager aucun effort pour honorer les couleurs nationales.

Championne d'Afrique de beach-volley aux dépens du Mozambique, l'équipe du Maroc fait partie de la délégation marocaine comprenant 60 sportifs représentant 19 disciplines qui défendent les couleurs nationales lors des JO de Paris.



Attaque contre la SNCF

Les services de renseignement et les forces de l'ordre "mobilisés" pour retrouver les auteurs



"Nos services de renseignement et nos forces de l'ordre sont mobilisés pour retrouver et punir les auteurs de ces actes criminels", a affirmé vendredi Gabriel Attal après l'attaque subie par la SNCF sur son réseau, à quelques heures de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques.

Le Premier ministre a déploré sur le réseau X "des actes de sabotage (qui) ont été, de façon préparée et coordonnée, menés sur des installations de la SNCF". "Les conséquences sur le réseau ferroviaire sont massives et graves", a-t-il souligné.

Le chef du gouvernement, démissionnaire en attendant la nomination d'une nouvelle équipe, a exprimé "toute (sa) reconnaissance (aux) pompiers qui sont intervenus sur les sites touchés et aux agents de la SNCF qui vont procéder aux travaux nécessaires pour rétablir le réseau".

Il a aussi dit partager la "colère" et saluer la "patience" des Français qui s'apprêtaient à partir en vacances. "Je partage leur colère et salue leur patience, leur compréhension et le civisme dont ils font preuve".

L'ensemble des services de renseignement est mobilisé pour déterminer l'origine de ces actes de sabotage, a assuré une

source sécuritaire à l'AFP.

Le mode opératoire, des incendies volontaires sur des installations, ressemble à celui utilisé par l'ultra-gauche par le passé, a-t-on ajouté de même source.

L'"attaque massive" dont a fait état la SNCF contre le réseau TGV de trains à grande vitesse, qui va entraîner des perturbations jusqu'à la fin du week-end, affecte 800.000 voyageurs, selon le PDG de la SNCF Jean-Pierre Farandou.

La ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castera, a condamné sur BFMTV ceux qui veulent "saboter" les "Jeux des athlètes".

"Honte aux vandales qui privent de départ en vacances de nombreuses familles, et ce, à quelques heures de la cérémonie d'ouverture" des Jeux olympiques, a écrit sur le réseau X la ministre déléguée aux Entreprises Olivia Grégoire.

La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, où les transports pourraient être touchés, a estimé sur BFMTV qu'il s'agissait d'une "volonté de déstabilisation de la France au moment où vont être lancés les Jeux olympiques et paralympiques".

"C'est de la déstabilisation, c'est du sabotage, c'est la remise en cause de l'image de la France", a abondé sur la même chaîne le patron des sénateurs socialistes Patrick Kanner.

Aux antipodes de Paris, les Jeux débutent aussi à Tahiti

Au bout d'une petite route, face à quelques pensions de famille, les meilleurs surfeurs de la planète s'apprêtent à partir de samedi à disputer les Jeux olympiques de Paris aux antipodes, sur la redoutable vague de Teahupo'o à Tahiti.

Quarante-huit athlètes (24 hommes et 24 femmes) s'affronteront sur ce tube translucide à la fois craint et admiré du monde entier, situé tout au sud-est de la presqu'île tahitienne, à plus de 15.000 km de la capitale accueillant les Jeux.

Chez les femmes, interdites de compétitions jusqu'en 2021 sur la vague en raison de sa dangerosité, l'une des favorites est Tahitienne. Vahine Fierro, 24 ans, surfe dans son jardin, juste à côté de chez elle, et peut rêver d'or.

"J'essaie de garder les choses simples, même si les Jeux sont grandioses et sont le rêve d'une vie. C'est normal de ressentir du stress et aussi de la peur", a-t-elle déclaré en conférence de presse lundi.

Fin mai, cette surfeuse prometteuse qui évolue au sein des Challenger Series - l'équivalent de la 2e division pro -, a battu plusieurs pensionnaires de l'élite pour devenir la première Tahitienne à remporter le Tahiti Pro.

Un autre Tahitien, lui aussi fin connaisseur de cette vague, littéralement appelée "le mur de crânes" par les locaux, figure parmi les prétendants à l'or chez les garçons. "On est tous motivés à 2.000%", a lancé Kauli Vaast, 22 ans et enfant de Teahupo'o.

"C'est top que ce soit ici, parce que c'est la plus belle vague du monde", a estimé de son côté Joan Duru, 35 ans, qui complète les rangs de l'équipe de France de surf avec la Réunionnaise Johanne Defay.

Tous entraînés par Jérémy Florès, ancien surfeur pro, olympien à Tokyo et seul homme français victorieux sur le tour pro à Teahupo'o, en août 2015. "On ressent les énergies ici: les montagnes, la vague, les gens, la culture", a-t-il décrit.

"Il y a beaucoup de bons surfeurs, mais celui qui va réussir, c'est celui qui aura la meilleure connexion avec le spot", a prophétisé ce coach de luxe, épaulé par Hira Teriinatoo'a, tahitien et deux

fois champion du monde ISA dans les années 2000.

L'équipe de France affrontera les têtes d'affiche du surf mondial, comme les Brésiliens Gabriel Medina, Filipe Toledo et Tatiana Weston-Webb, ou les Américains John John Florence, Carissa Moore et Caitlin Simmers.

Les épreuves de surf sont prévues du 27 au 30 juillet mais pourront être repoussées jusqu'au 5 août si les vagues se font attendre. Météo-France prévoit de bonnes vagues pour les deux premiers jours, avant de la pluie et une forte houle en début de semaine.

Dix-neuf des 21 délégations de surf sont logées sur l'Aranei, faute d'hôtel pouvant les accueillir sur la presqu'île tahitienne. Ce cargo mixte assure en temps normal des croisières et du transport de fret dans les archipels des Tuamotu et des Marquises.

Seul village olympique flottant des Jeux, il mouille dans la baie de Vairao, proche de Teahupo'o. L'équipe de France, elle, a préféré loger à terre.

Le petit village où se trouve la vague est métamorphosé par la compétition. Ses habitants y mènent à l'année une vie simple, organisée autour de la pêche et d'un peu de tourisme. Face au spot, pas de route, une végétation luxuriante et quelques pensions de famille: on y circule à pied ou à vélo.

Mais de grandes tentes blanches ornées d'anneaux olympiques, qui abritent le centre médiatique et le cœur logistique des épreuves de surf, parsèment désormais la commune de quelque 1.500 habitants.

La plupart des habitants témoignent d'une certaine "fierté" d'accueillir les Jeux, mais doivent être munis d'un laissez-passer pour rentrer chez eux, ce qui a provoqué quelques crispations au sein de la population.

Les syndicats locaux, eux, n'ont pas attendu le premier jour de compétition pour lancer des mouvements sociaux en Polynésie. Une grève est en cours à l'OPT, les services postaux, d'internet et de téléphonie et une autre dans la société Aéroports de Tahiti.



Les papillons peuvent polliniser les fleurs grâce à l'électricité

Les papillons ne se contentent pas de convoiter le nectar des fleurs, mais peuvent aider leur pollinisation grâce à une charge d'électricité statique qu'ils emmagasinent en volant, selon une étude parue mercredi.

Les lépidoptères, c'est-à-dire les papillons de jour et de nuit, font partie des insectes pollinisateurs, transportant le pollen d'une plante à fleurs vers une autre pour sa reproduction.

Un rôle minimisé par certaines études qui en ont fait avant tout un "parasite", plus assoiffé de nectar qu'autre chose, remarque le biologiste Sam England, à l'Institut allemand Leibniz de science de l'évolution et de la biodiversité.

L'étude qu'il signe dans la revue *Interface* de la Royal Society britannique est la première à mesurer leur capacité de pollinisation grâce à l'électricité dont l'animal se charge en volant.

Les principaux pollinisateurs, comme le bourdon ou l'abeille, ont longtemps été réputés collecter le pollen et le libérer par contact avec les organes reproducteurs des fleurs.

C'est seulement à partir des années 80 que les biologistes ont supposé que des forces électrostatiques pouvaient aussi jouer un rôle dans ce processus indispensable à la reproduction sexuée des plantes à fleurs.

"C'est quelque chose qui n'a pas été exploré en détail en termes d'écologie", constate auprès de l'AFP Sam England.

L'idée est qu'en volant, le corps de l'insecte accumule une charge électrique positive, produite par le frottement des ailes avec l'air. Or

"une bonne proportion du pollen de fleurs est chargé négativement", poursuit le biologiste.

Des charges opposées s'attirant, ce pollen serait dirigé naturellement vers l'abdomen de l'insecte pollinisateur. Il prendrait alors une charge positive pendant son transport jusqu'à une autre fleur. Où il serait naturellement attiré par le champ électrique négatif de cette fleur.

"On a montré que les abeilles accumulent ainsi des charges électriques conséquentes", selon lui, mais "personne ne l'avait quantifié pour les papillons".

Pour son étude, tirée de sa thèse de doctorat à l'Université britannique de Bristol, Sam England a mesuré la charge électrique nette de onze espèces de papillons, natis de cinq continents. À l'aide notamment d'un picoampèremètre, -un instrument mesurant des charges électriques infimes-, disposé à la sortie d'un tunnel dans lequel chaque papillon volait au moins 30 secondes.

Résultat: "La plupart des lépidoptères accumulaient une charge électrique positive" selon le chercheur, qui a utilisé ensuite un logiciel de simulation numérique pour modéliser le champ électrique établi entre l'insecte et la fleur, ainsi que son action sur le pollen.

L'étude conclut qu'en moyenne, la charge électrique de l'insecte fournit une force électrostatique suffisante pour soulever une centaine de grains de pollens sur 6 millimètres de hauteur en moins d'une seconde, jusqu'à l'abdomen du papillon.

Le tout débouchant sur une pollinisation



"sans contact" entre la fleur et l'insecte.

L'étude a constaté que la capacité de charge des papillons variait singulièrement entre espèces. Le chercheur émet l'hypothèse que cela ait un lien avec la pression de l'évolution. "Ce sont des spéculations à ce stade, mais il existe des corrélations avec différents facteurs écologiques", selon Sam England.

"Certains animaux pourraient trouver un bénéfice à être de bons pollinisateurs", avec une charge électrique élevée, "car cela voudrait dire qu'il y aura plus de plantes dont ils se nourrissent".

Inversement d'autres pourraient avoir intérêt à porter une charge électrique plus faible. Car l'accumulation de pollen pourrait les ralentir, et les rendre plus vulnérables à des attaques de prédateurs.

"On a aussi découvert récemment que des animaux peuvent en détecter d'autres grâce à la charge électrique qu'ils véhiculent", comme avec des chenilles prévenues ainsi de la proximité d'une guêpe.

Le but alors serait pour certains insectes d'être "électriquement invisibles ou camouflés", imagine le chercheur.

Recettes

Salade de fruits



Ingrédients

1 Grosse pomme
1 Banane
1 Grosse orange
1 Pamplemousse
2 Kiwis
200g de raisins noirs
1 Jus de citron
50g de sucre en poudre

Préparation

Rincez les raisins.
Épluchez la pomme et retirez le trognon.
Pelez la banane, l'orange, le pamplemousse et les kiwis.
Coupez tous les fruits en petits morceaux.
Mettez les fruits dans un saladier, ajoutez le sucre et le jus de citron afin qu'ils ne noircissent pas.
Mélangez.
Bel/ Prismapix
Astuces et conseils pour Salade de fruits
Réservez la salade de fruits au frais jusqu'au moment de servir.

Pour mieux tuer leurs proies, les dragons de Komodo ont du fer sur les dents

Le redoutable dragon de Komodo, originaire d'Indonésie, possède une couche de fer sur ses dents en forme de rasoir qui l'aide à tuer ses proies, ont découvert des scientifiques dans une étude parue récemment.

"Cette caractéristique n'a jamais été signalée auparavant chez un reptile carnivore", notent les auteurs de cette étude publiée dans la revue *Nature Ecology & Evolution*.

Dirigée par des chercheurs du King's College de Londres, qui ont effectué leurs travaux avec des technologies d'imagerie avancées, l'étude révèle que ce reptile, le plus grand lézard du monde, possède sur ses dents une couche protectrice de fer.

Cette couche de fer découverte par les chercheurs est particulièrement visible sur la dentition des dragons de Komodo mais des caractéristiques similaires ont déjà été observées sur d'autres reptiles, notamment des varans, des crocodiles et des alligators.

L'étude précise que le fer joue "un rôle crucial dans le maintien des dents" chez ces énormes lézards, qui les utilisent pour tuer leurs proies.

Ils s'attaquent à divers animaux allant des rongeurs aux buffles d'eau et leur infligent leur morsure venimeuse.

Les chercheurs font l'hypothèse que de tels revêtements de fer pourraient avoir existé chez les di-

nosaures carnivores mais qu'ils ont été perdus au fil du temps car ils n'en ont pas retrouvé de traces sur les dents fossilisées de reptiles et de dinosaures proches du dragon de Komodo.

Les dragons de Komodo vivent sur l'île du même nom et sur celle voisine de Flores.

Des milliers de touristes descendent chaque année dans cet archipel situé dans l'est de l'Indonésie, le seul endroit au monde où l'on peut observer ces énormes lézards dans leur habitat naturel.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, il ne reste que 3.458 dragons de Komodo adultes et bébés à l'état sauvage.

Les reptiles, qui peuvent mesurer jusqu'à trois mètres de long et peser jusqu'à 90 kg, sont menacés par l'activité humaine et le changement climatique, qui mettent en péril leur habitat.

